CRéDAF

Rapport d'activités 2024

Centre Régional pour le Développement
de l'Alphabétisation et de l'apprentissage
du Français pour adultes

Lire et Ecrire
Bruxelles

Fiche de renseignements

Titre du document : *Rapport annuel 2024 du Centre régional pour le développement de l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour adultes (Lire et Écrire Bruxelles-CRéDAF)*

Période couverte par le présent rapport : du 1er janvier au 31 décembre 2024 (missions 1, 2, 4) ou du 1er septembre 2023 au 30 juin 2024 (missions 3 et 5)

Nom de l'organisation : Lire et Écrire Bruxelles ASBL

Siège social : Bruxelles

Adresse : rue de la Borne, 14-BP 9, 1080 Bruxelles

Téléphone : 02 412 56 10

Site internet : http://www.lire-et-ecrire.be/bruxelles

Courriel : bxl.credaf@lire-et-ecrire.be

Secteur d'intervention : alphabétisation-apprentissage du français

Destinataire du rapport : Administration de la Commission communautaire française-Cohésion sociale

Personne de contact pour ce rapport : Anne Coppieters, directrice générale

Téléphone : 02 412 56 10

Courriel : bxl.direction@lire-et-ecrire.be

Table des matières

Introduction 5

Mission 1 – Accueil et orientation du public 7

I. Organisation des Points Accueil 8

A. Localisation et orientation des permanences 8

B. Couverture territoriale 8

II. Les outils et les pratiques pour déterminer les besoins des candidats à l'inscription 9

A. Le positionnement linguistique : nombre de tests réalisés en 2024 9

B. Un outil commun de positionnement linguistique FLE pour 2025 9

III. Le Répertoire des lieux de formation et la plateforme collaborative 10

A. Associations recensées dans le Répertoire de l'alphabétisation et du FLE 10

B. Adhésion à la plateforme collaborative : évolution depuis 2019 10

IV. Nombre et profil des personnes accueillies 11

A. Nombre de personnes accueillies : évolution depuis 2015 11

B. Nombre de personnes par Point Accueil en 2024 12

C. Nombre d'actions réalisées au sein des Points Accueil en 2024 12

D. Profil des personnes accueillies 13

E. Profils des personnes issues de publics spécifiques 14

V. Les orientations par secteur 14

VI. Les orientations par secteur et par type de formation 15

VII. Les séances de testing pour d'autres organismes 16

A. Testing chez les opérateurs d'alphabétisation et de FLE 16

B. Testing auprès d'organismes hors alphabétisation et FLE 16

VIII. Les séances d'informations pour le public 17

1. Séances d'informations dans les Centres Alpha de LEE Bxl 17

2. Séances d'informations diverses 17

3. Participation au Salon annuel de la formation 2024 17

4. Participation au Salon des compétences linguistiques et numériques 17

IX. Les rencontres avec les différents partenaires 18

1. Réunions annuelles de préparation de la rentrée 18

2. Organisation d'une journée d'échange de pratiques avec les formatrices de Vie féminine 18

3. Réunion en collaboration avec la Maison des enfants-coordination alpha 18

Constats, difficultés et perspectives 19

Mission 2 – Coordination des dispositifs d'alphabétisation et d'apprentissage du français pour adultes 20

I. Trois Rencontres bruxelloises de l'alpha et du FLE 21

II. Participation aux concertations locales 23

III. Soutien et appui non pédagogiques des associations reconnues en Cohésion sociale 23

IV. Bref descriptif de la manière dont est assurée la circulation des informations 24

V. Les collaborations et partenariats avec différents organismes 25

VI. GT thématiques ou transversaux, rencontres ponctuelles ou périodiques 26

A. Arts & Alpha s'expose à la COCOF 26

B. Les Jeudis du cinéma 26

C. Coordonner la mobilisation du secteur alpha et FLE autour de sujets cruciaux pour son avenir 27

Constats, difficultés et perspectives 28

Mission 3 – Dispenser des cours 29

I. Les points relatifs à l'encadrement des formations 30

A. Inscription des participants 30

B. Évaluation des savoirs de base des participants en amont des formations 30

C. Évaluation des apprentissages des participants et indicateurs qualitatifs utilisés pour analyser les objectifs à atteindre 31

D. Soutien individuel des apprenants 31

E. Avancées et évolution des pédagogies et matériaux utilisés 31

F. Non-discrimination 32

G. Gestion des absences et remplacement des formateurs 32

H. Visibilité de l'offre de formation 32

II. Nos actions de formation : organisation de l'offre 33

III. Nos actions de formation : apprentissages linguistiques et appropriations 35

A. Les types d'apprentissages linguistiques 35

B. Les appropriations en 2023-2024, nombre de groupes (Centre Alpha) 35

IV. Développement de l'accessibilité aux TIC pour les apprenants 36

A. Les formations d'alphabétisation intégrant les TIC 36

B. Un support pour la maintenance des outils informatiques 36

C. Un kit informatique pour faciliter l'accès à un ordinateur portable 36

Constats, difficultés et perspectives 37

Mission 4 – Formation des formateurs du secteur 39

I. Les formations organisées chaque année 40

A. La formation de base 40

B. Les formations continuées 42

II. Autres formations et accompagnements répondant à une demande ou un besoin 45

A. Les formations et accompagnements pour les formateurs 45

B. Les formations et accompagnements alpha-TIC 50

Constats, difficultés et perspectives 51

Mission 5 – Détachement de formateurs dans les associations conventionnées 53
I. Modèle de convention 54
II. Description des critères de détachement 54
III. Les points relatifs à l'encadrement des formations 55
A. Inscription des participants 55
B. Évaluation des savoirs de base des participants en amont des formations 55
IV. Nos actions de formation : organisation de l'offre 56
V. Nos actions de formation : apprentissages linguistiques et appropriations 58
A. Les types d'apprentissages linguistiques 58
B. Les appropriations en 2023-2024 (associations conventionnées) 58
VI. Évolution depuis année N-1 (nouvelles demandes, annulations…) 59
VII. Organismes conventionnés de septembre 2023 à juin 2024 60
Constats, difficultés et perspectives 61

Missions 3 et 5 – Profil des apprenants en Centre Alpha et en convention 63
1. Le nombre d'inscrits et de participants 63
2. Genre des participants 64
3. Tranche d'âge des participants 65
4. Fréquentation scolaire des participants 66
5. Niveau de diplôme des participants 67
6. Nationalité et pays de naissance des participants 68
7. Durée de séjour en Belgique des participants 69
8. Statut socioprofessionnel des participants 70

Recommandations 71

En conclusion 73

Documents annexés 74

Introduction

Le présent rapport couvre les missions Cohésion sociale attribuées par la COCOF à Lire et Écrire Bruxelles en tant que CRéDAF. Ces missions sont essentielles : rappelons que 18 % de la population bruxelloise (25-64 ans) sont diplômés au maximum de l'enseignement primaire (Statbel). Analphabétisme et illettrisme demeurent des réalités tangibles à Bruxelles.

⁂

2024 a vu Bruxelles s'enliser dans une **nouvelle crise institutionnelle** à la suite des élections régionales, la constitution d'une majorité s'apparentant au fil des négociations à une équation insoluble. Pour de nombreuses associations bruxelloises, cette situation est devenue synonyme d'incertitude financière et d'impossibilité de projeter leurs actions dans la durée. À ce sujet, LEE Bxl-CRéDAF – en compagnie du CRAcs et du CRéDASC – **a réagi, notamment en rencontrant les trois partis francophones les plus susceptibles d'intégrer la nouvelle majorité bruxelloise** (MR, Engagés et PS). Nous leur avons rappelé en quoi le secteur Cohésion sociale doit être considéré comme essentiel et financé à la hauteur des enjeux qu'il porte.

Au cœur de ces enjeux, le public Cohésion sociale (CS)**.** La Rencontre bruxelloise de l'alphabétisation et du FLE (RBA FLE) du 21 mars, consacrée à l'impact des actions d'alphabétisation et de FLE sur le public CS, a rappelé que ce dernier **trouve dans les associations CS alpha et FLE, à travers l'apprentissage, un soutien** indispensable pour faire face à un quotidien de plus en plus souvent rythmé par les violences de la précarité.

Même si l'association est considérée par nos participants comme un lieu où ils peuvent apprendre et se ressourcer, **leurs difficultés socioéconomiques les privent de la stabilité indispensable** pour apprendre de façon optimale, ce qui se traduit par des présences trop irrégulières. LEE Bxl-CRéDAF a donc **expérimenté un projet pilote pour répondre à l'absentéisme – intégrant un suivi renforcé des absents –, qui s'est avéré prometteur**.

Parce que précarité et discriminations vont de pair, nous avons organisé avec Unia une autre **RBA FLE, le 9 avril, sur le cadre légal fédéral antidiscrimination, afin que les travailleurs du secteur soient mieux outillés pour accompagner leur public** quand celui-ci est discriminé. Nous y avons notamment abordé un phénomène à haut potentiel discriminatoire : la numérisation des services d'intérêt général.

En lien avec cette thématique, nous avons introduit une **requête en annulation partielle de l'Ordonnance « Bruxelles numérique »** devant la Cour constitutionnelle, avec 23 autres acteurs de la société civile et le soutien d'Unia, pour en invalider un article dont le contenu menace l'accès aux droits des personnes en vulnérabilité numérique.

Autre fait marquant : pour éviter d'imposer au public un testing excessif, nous avons **développé, en collaboration avec d'autres associations, un nouvel outil de positionnement FLE**. Nous espérons que cet outil permettra de renforcer le partenariat et la collaboration avec les structures proposant des cours de FLE en instaurant un langage commun pour l'orientation.

Optimiser l'orientation du public passe également par une **meilleure captation de la demande**. À cet égard, **la réorganisation des Points Accueil de LEE Bxl-CRéDAF**, entamée l'an passé, s'est à nouveau traduite par une **plus grande fréquentation** de ces derniers, et un nouveau **partenariat a été établi avec la Cité des métiers,** afin d'accueillir et orienter le public alpha et FLE fréquentant cet organisme.

Venons-en aux formateurs du secteur CS alpha et FLE, qui, cette année encore, ont répondu présent à **nos formations continuées, dont la fréquentation à la hausse témoigne de l'attrait pour notre offre**. Parce que la fonction exige des compétences très variées et évolue avec la société, les formateurs ont aussi besoin d'espaces où ils peuvent partager leurs questionnements ; c'est pourquoi **nous avons démarré en interne des espaces dédiés à l'échange de pratiques, dans la perspective de les étendre au secteur** (selon les besoins recueillis lors de l'enquête que nous réaliserons à partir de 2025).

Enfin, en 2024, LEE Bxl-CRéDAF a **également soutenu les associations candidates à l'agrément P2**, dont la reconnaissance au sein du dispositif CS densifiera le maillage associatif CS alpha et FLE bruxellois.

Les actions présentées dans ce rapport, dont **la diversité témoigne de la transversalité de notre mission** en tant que CRéDAF, **ont renforcé le secteur en mettant l'accent sur le partenariat** et lui permettront de mieux faire face à l'instabilité engendrée par les bouleversements sociopolitiques actuels.

Le contenu de ce rapport couvre l'année civile 2024 pour les missions 1, 2 et 4, et l'année académique 2023-2024 pour les missions 3 et 5. Il synthétise les actions que nous avons réalisées, assorties des constats marquants de l'année, de perspectives, ainsi que de recommandations adressées à la COCOF – regroupées en conclusion.

Mission 1 – Accueil et orientation du public

La Mission accueil et orientation consiste à accueillir et orienter les adultes francophones et non francophones vers les dispositifs d'alphabétisation et d'apprentissage du français les plus adéquats en Région bruxelloise.

Pour mener à bien cette mission, l'équipe accueil et orientation travaille à une stratégie à court et moyen termes, visant à toucher un large public, notamment les personnes qui, en raison de leur situation géographique ou de leurs caractéristiques, sont éloignées des offres de cours alpha et FLE.

Cette visée se reflète sur le choix des lieux d'ouverture des Points Accueil mais aussi sur la diversité des lieux, organismes et associations où l'équipe déploie ses actions. Rentre aussi en considération l'identification d'une demande et/ou d'un besoin par des services locaux et des associations en contact avec le public. Enfin, la mise à disposition d'un local pour organiser des permanences est essentielle.

Parmi les faits qui ont marqué 2024, mentionnons :

- l'élaboration d'un outil de positionnement FLE, en concertation avec 15 associations FLE actives en Région bruxelloise, parmi lesquelles 14 P2 et 1 ISP ;
- un nouveau partenariat avec la Cité des métiers, afin d'accueillir et orienter le public alpha et FLE fréquentant cet organisme ;
- une augmentation du nombre de personnes accueillies : 2493, soit 164 de plus qu'en 2023 (+7 %) ;
- une augmentation du nombre de tests de positionnement réalisés : 1614, soit 279 de plus qu'en 2023 (+20,9 %) ;
- l'évolution positive de la dynamique autour de l'utilisation de la plateforme collaborative, avec 80 membres actifs, dont 58 reconnus en priorité 2 ;
- la participation au Salon de la formation 2024.

En 2025, une attention particulière sera accordée à la finalisation et la diffusion du nouvel outil de positionnement FLE, ainsi qu'à l'optimalisation de notre présence à la Cité des métiers.

I. Organisation des Points Accueil

A. Localisation et orientation des permanences

Les Points Accueil et les permanences qui y sont tenues sont répertoriés sur cette page web.

B. Couverture territoriale

1. Un nouveau partenariat avec la Cité des métiers

En 2024, la Cité des métiers a pris contact avec la Mission accueil et orientation de LEE Bxl-CRéDAF, afin d'établir un partenariat ayant pour objet l'orientation du public alpha fréquentant la Cité des métiers vers les structures ou associations d'alphabétisation les mieux adaptées à ce public. Une période d'essai a débuté en septembre 2024 avec la mise en place d'une permanence chaque lundi qui a permis l'accueil d'une cinquantaine de personnes. En fin d'année, une évaluation avec la coordination en charge des partenaires du premier cercle (permanences tout public) s'est tenue, pour discuter de la poursuite de ce partenariat et des évolutions à y apporter. L'évaluation s'avérant positive, LEE Bxl-CRéDAF va signer début 2025 une convention de partenariat avec la Cité des métiers.

Ce partenariat représente une étape essentielle pour consolider notre mission et lui donner plus de visibilité, afin d'accroitre notre impact en Région bruxelloise (voir perspectives M1 ci-dessous, p.19).

2. Fermeture du Point Accueil à Ganshoren

Dès janvier 2024, nous avons pris la décision de mettre un terme au Point Accueil Ganshoren, faute de fréquentation par le public. Lancé en 2023 en collaboration avec la Commune de Ganshoren et situé dans le quartier de logements sociaux « Les Villas », il s'ancrait dans l'Antenne LISA 1083[1], espace qui regroupe un ensemble d'associations et de services de proximité (police, CPAS, Éducateurs de rue…).

Pour rappel, lors de la mise en place du partenariat, nous avions identifié deux objectifs principaux :

- Comprendre les besoins de la population locale, afin de développer des partenariats et mettre en place des cours adaptés dans ce type de quartier.
- Rendre accessible l'information sur les cours d'alphabétisation et de FLE (français langue étrangère) à une population éloignée des associations ou organismes proposant ce type de cours.

Toutefois, le projet n'a pas abouti, notamment en raison d'une coordination approximative de ce dernier : aucun service de proximité n'a été installé dans les locaux LISA, ce qui a nui à la visibilité des associations engagées, les mettant dans des conditions de travail peu favorables. LEE Bxl-CRéDAF s'est parfois retrouvé seul à utiliser les locaux. De plus, un incendie a entraîné la fermeture de LISA durant plusieurs semaines. Enfin, lors de l'évaluation, la commune a exprimé son intention de stopper le projet LISA et de prioriser un nouveau projet de Contrat de quartier durable.

[1] Les antennes LISA (local integrated security antenna) sont ouvertes dans des quartiers relativement éloignés de l'Administration communale locale, afin de rapprocher les différents services et les citoyens, notamment en matière de prévention, de sécurité et d'aide sociale. « LISA 1083 » a été inaugurée le 15 mars 2023.

II. Les outils et les pratiques pour déterminer les besoins des candidats à l'inscription

Pour une description plus approfondie du processus de détermination des profils et besoins des candidats à l'inscription (récolte des données « apprenants », détermination des compétences de base, positionnement linguistique), nous renvoyons le lecteur au Rapport CRéDAF 2021 (pp.12-15).

A. Le positionnement linguistique : nombre de tests réalisés en 2024

En 2024, nous avons réalisé 1614 tests de positionnement auprès du public alpha et FLE (279 de plus qu'en 2023, +20,9 %). Le public orienté vers le secteur de la Cohésion sociale, l'Éducation permanente et les BAPA est systématiquement testé.

Chaque personne repart avec son test, afin de le remettre à l'institution vers laquelle elle est orientée (cela atteste que le candidat tient les rênes de son trajet d'apprentissage, dans une perspective émancipatrice). De plus, une copie est systématiquement conservée par LEE Bxl-CRéDAF dans le dossier de la personne et demeure ainsi à disposition de cette dernière ou de l'association. Pour ce qui est des personnes orientées vers la Promotion sociale et les associations ISP alpha et FLE, aucun test n'est réalisé car ce dispositif utilise ses propres outils de positionnement.

B. Un outil commun de positionnement linguistique FLE pour 2025

Comme signalé dans le Rapport CRéDAF 2023 (p. 9), l'absence d'un outil commun de positionnement linguistique FLE (et donc d'un langage commun entre acteurs du secteur en matière d'orientation) en Région bruxelloise expose le public à des dysfonctionnements, notamment un risque de testing excessif.

Pour mettre un terme à cette situation, un groupe de travail a été constitué en mai 2024, réunissant 15 associations partenaires qui organisent des cours de FLE. Ces dernières, grâce à leur ancrage local, bénéficient d'une connaissance approfondie des réalités de terrain. Lors des réunions, les participants ont travaillé sur les épreuves, les supports et les grilles de positionnement du futur test, en accordant une attention particulière à la simplicité d'utilisation des différents outils proposés. L'objectif de ce processus collectif était de s'assurer que l'ensemble soit pleinement adapté aux besoins et attentes des apprenants et des formateurs.

Une version prototype du test a fait l'objet d'une phase d'expérimentation, ce qui a donné lieu à des optimisations successives. L'écriture et la mise en page seront finalisées début 2025. Une fois validé par l'ensemble des associations constituant le groupe de travail, l'outil passera en phase d'édition, afin d'être diffusé et utilisé pour la rentrée 2025-2026 (voir perspectives M1 ci-dessous, p.19).

III. Le Répertoire des lieux de formation et la plateforme collaborative

Le Répertoire et la plateforme sont présentés dans le *Rapport CRéDAF 2023* (p. 10).

Les opérateurs qui y sont recensés nous communiquent leur offre de différentes façons : courriels, appels téléphoniques, dépliants, rencontres… Nous accordons de l'importance à cette diversité de canaux de communication, pour que les associations puissent nous transmettre l'information de la manière qui leur convient le mieux.

Toutefois, malgré la liste des canaux disponibles, LEE Bxl-CRéDAF constate que toutes les associations ne communiquent pas leur offre, malgré l'article 12 de l'arrêté du Décret relatif à la Cohésion sociale, qui stipule que les opérateurs P2 sont tenus de communiquer au CRéDAF l'offre de formation qu'ils proposent.

A. Associations recensées dans le Répertoire de l'alphabétisation et du FLE

Le Répertoire associatif bruxellois de l'alphabétisation et du FLE recense actuellement 138 lieux (pour 119 associations, certaines ayant plusieurs lieux d'implantation) où sont proposés des cours d'alphabétisation et/ou de FLE en Région bruxelloise. Toutes les associations reconnues en Cohésion sociale-Priorité 2 y sont répertoriées.

B. Adhésion à la plateforme collaborative : évolution depuis 2019

Le graphique ci-dessous reprend le nombre de membres actifs de la plateforme depuis sa création et atteste d'une évolution positive quant à l'adhésion des associations et opérateurs de l'alphabétisation et du FLE.

En 2024, FEZA, Le Troisième Œil et Avenir ont rejoint la plateforme et partagent désormais des informations sur cette dernière, qui compte 80 associations (décembre 2024), dont 58 reconnues en Cohésion sociale-Priorité 2. Parmi les 22 associations non-P2, 5 sont reconnues dans des projets de Cohésion sociale comme Initiative ; les 17 autres sont reconnues dans les secteurs de l'ISP alpha, de l'ISP FLE et de l'Éducation permanente.

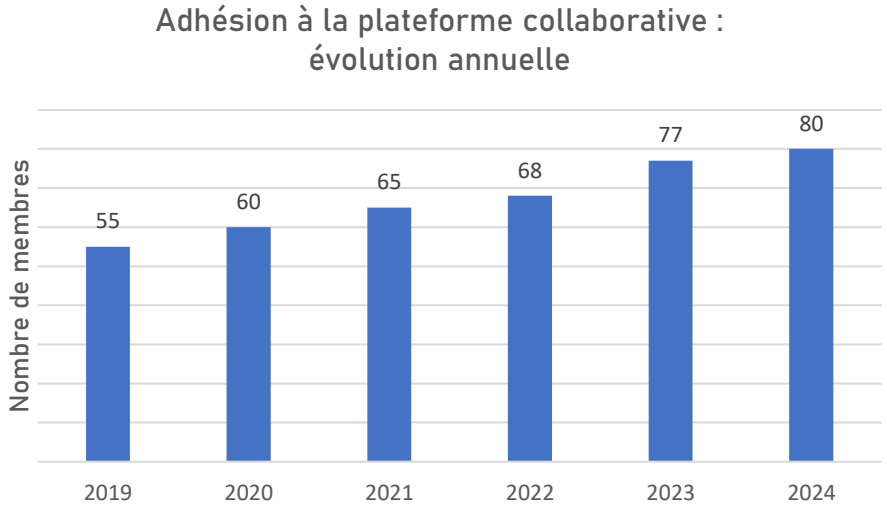

IV. Nombre et profil des personnes accueillies

A. Nombre de personnes accueillies : évolution depuis 2015

Le graphique ci-dessous reprend l'évolution du nombre de personnes accueillies dans les Points Accueil durant les dix dernières années, ainsi que lors de la permanence au Point d'(In)Formation jeunesse d'Anderlecht. Le creux observé en 2020 et 2021 s'explique par le contexte de crise sanitaire. En 2024, 2493 personnes se sont présentées dans un Point Accueil (906 au premier semestre, 1587 au second) ; cela représente une augmentation de 164 personnes (7,04 %) par rapport à 2023.

Ces chiffres ont pu être réalisés à la suite d'une réorganisation globale des Points Accueil : le personnel attribué aux Points Accueil les moins fréquentés a été réaffecté là où la demande est la plus forte. De plus, le soutien administratif a été renforcé dans tous les Points Accueil, ce qui a libéré les chargés d'accueil et d'orientation de certaines tâches, comme la gestion des rendez-vous.

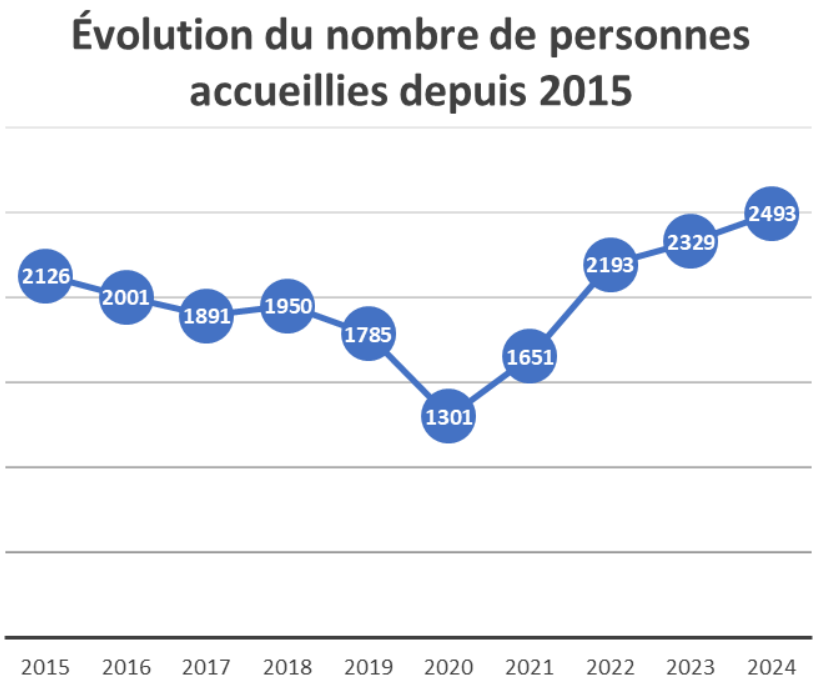

B. *Nombre de personnes par Point Accueil en 2024*

Le tableau ci-dessous reprend le nombre de personnes qui ont fait une demande de cours dans les différents Points Accueil en 2024.

Point Accueil	Personnes ayant effectué une demande de cours
Molenbeek	1044
Anderlecht	488
Schaerbeek	418
Ixelles	245
Saint-Gilles	202
PIF jeunesse	64
Woluwe-Saint-Lambert	31
Ganshoren	1
Total de personnes	**2493**

Les explications quant à la répartition par Points Accueil (PA) des personnes accueillies ne diffèrent pas de l'an dernier, les proportions étant semblables à celles de 2023 (voir Rapport CRéDAF 2023, pp. 12-13). En résumé, l'affluence moindre au PA de Woluwe peut s'expliquer par un nombre restreint de permanences ainsi qu'à sa récence (création en 2023). Comme énoncé ci-dessus, le PA de Ganshoren n'a plus été investi à partir de janvier 2024 pour les raisons déjà évoquées (voir p. 8). Enfin, le PA de Molenbeek dispose d'une situation géographique favorable et a été renforcé par la réorganisation des PA (voir ci-dessus, p.11).

C. *Nombre d'actions réalisées au sein des Points Accueil en 2024*

Ce chiffre de 2493 personnes n'est pas représentatif de l'ensemble du travail réalisé auprès du public. En effet, la demande d'une personne, et donc son orientation, peuvent nécessiter plusieurs passages par un Point Accueil. Dès lors, afin de donner une plus juste représentation du travail effectué, le tableau ci-dessous reprend le nombre d'actions réalisées au total et dans chaque Point Accueil. En 2024, nous avons réalisé 3070 actions pour les 2493 personnes ayant fait appel à notre service. Cela représente 232 actions de plus qu'en 2023 (+8,17 %).

Point Accueil	Actions réalisées
Molenbeek	1323
Anderlecht	587
Schaerbeek	485
Ixelles	321
Saint-Gilles	241
PIF Jeunesse	79
Woluwe-Saint-Lambert	33
Ganshoren	1
Total d'actions	**3070**

D. *Profil des personnes accueillies*

Aucune variation marquante n'est à signaler par rapport à 2023 en termes de profil des personnes accueillies, qu'il soit question de genre, d'âge, de niveau d'études ou de situation administrative.

Genre		
Femme	1464	58,72 %
Homme	1029	41,28 %
Total de personnes accueillies	**2493**	

Tranche d'âge		
Moins de 18 ans[2]	12	0,48 %
18-24 ans	294	11,79 %
25-34 ans	675	27,08 %
35-44 ans	727	29,16 %
45-54 ans	510	20,46 %
55-64 ans	231	9,27 %
65 ans et plus	44	1,76 %
Total de personnes accueillies	**2493**	

Niveau d'études		
Pas de fréquentation scolaire	560	22,46 %
< CEB	771	30,93 %
CEB	53	2,13 %
< CE1D	119	4,77 %
≥ CE1D	925	37,1 %
Parcours atypique[3]	64	2,57 %
Inconnu	1	0,04 %
Total de personnes accueillies	**2493**	

Situation administrative		
Régulier	2018	80,95 %
Irrégulier	466	18,69 %
Inconnu	9	0,36 %
Total de personnes accueillies	**2493**	

[2] La catégorie « moins de 18 ans » englobe des adolescents en obligation scolaire qui ont entre 16 et 17 ans. Ce public – toujours envoyé par des écoles professionnelles ou d'autres types de structures qui l'accompagnent – est orienté vers la Promotion sociale, ou vers des organismes qui prennent en charge les adolescents en décrochage scolaire, ou encore en situation de handicap.

[3] La catégorie « Parcours atypique » recense des personnes qui sont arrivées en Belgique en âge d'obligation scolaire, mais qui se sont retrouvées dans un niveau correspondant à leur âge et non à leurs compétences effectives (par exemple, un jeune de 14 ans sans équivalent CEB qui se retrouve en deuxième secondaire).

E. Profils des personnes issues de publics spécifiques

Les profils des personnes issues de publics spécifiques ne variant pas d'une année à l'autre, nous renvoyons le lecteur au *Rapport CRéDAF 2021* (pp. 21-22) pour plus d'informations à ce sujet.

Cette catégorie inclut notamment les personnes présentant un handicap intellectuel léger, un trouble du spectre de l'autisme léger ou un handicap visuel. Cela met en avant l'importance du partenariat avec Le Troisième Œil (P2), qui propose des cours d'alphabétisation et de français à ces publics spécifiques.

V. Les orientations par secteur

Les personnes accueillies sont orientées vers les différents secteurs et opérateurs sur base de leur demande et des besoins qu'elles expriment : nombre d'heures hebdomadaire, créneau horaire, prix, distance par rapport au domicile… L'orientation est proposée sur base de ces critères, mais aussi selon les conditions d'accès imposées par chaque secteur ou opérateur. Concrètement, l'orientation d'une personne est effectuée par des chargés d'orientation formés et expérimentés, sur base d'un entretien individuel, d'un bilan des besoins de la personne et d'un test des compétences linguistiques. Le tableau ci-dessous reprend, pour l'année 2024, le nombre d'orientations faites vers les principaux opérateurs de la région qui proposent des cours d'alphabétisation ou de FLE.

Secteur d'orientation	Nombre d'orientations par secteur 2024	
Cohésion sociale et Éducation permanente	802	32,17%
Promotion sociale	802	32,17%
ISP alpha et FLE	39	1,56%
Centre Alpha LEE Bxl	385	15,44%
Liste d'attente Centre Alpha LEE Bxl[4]	46	1,85%
BAPA	13	0,52%
SAE LEE Bxl[5]	4	0,16%
Formation qualifiante	4	0,16%
Personnes avec besoins spécifiques[6]	383	15,97%
Processus non abouti[7]	15	0,6%
Total général	**2493**	

[4] Les personnes sur liste d'attente sont celles qui ont exprimé le souhait de suivre des cours exclusivement dans un des Centres Alpha de LEE Bxl.

[5] Le Service alpha-emploi (SAE) de LEE Bxl accompagne les personnes en difficulté avec l'écrit dans toutes leurs démarches de recherche d'emploi, sous forme de suivi individuel ou d'animation collective.

[6] Cette catégorie désigne les personnes difficiles à orienter car leur demande ne correspond à aucune offre alpha et FLE (au moment de la demande ou en général). Parmi ces profils, citons les personnes sous contrat Article 60, les personnes incarcérées en réinsertion, les jeunes parents… Pour plus d'informations, voir *Rapport CRéDAF 2021* (pp. 21-22).

[7] La catégorie « Processus non abouti » comprend les personnes qui nécessitaient un rendez-vous supplémentaire pour finaliser le processus d'orientation, mais qui ne s'y sont pas présentées.

VI. Les orientations par secteur et par type de formation

En plus du secteur d'orientation, le tableau ci-dessous précise vers quel type de formation ont été orientées les personnes accueillies en 2024. Les proportions sont globalement semblables à celles de l'an passé.

	Type de formation[8]					
Secteur d'orientation	Alpha écrit	Alpha oral	FLE	Processus non abouti[9]	Total	
Cohésion sociale et Éducation permanente	108	345	348	1	802	32,17%
Promotion sociale	165	110	526	1	802	32,17%
ISP alpha et FLE	12	9	18	0	39	1,56%
Centre Alpha LEE Bxl	187	198	0	0	385	15,44%
Liste d'attente Centre Alpha LEE Bxl	24	22	0	0	46	1,85%
BAPA	1	5	7	0	13	0,52%
SAE LEE Bxl	3	1	0	0	4	0,16%
Formation qualifiante	3	0	1	0	4	0,16%
Personnes avec besoins spécifiques[10]	110	164	109	0	383	15,37%
Total général	**613**	**854**	**1009**	**2**	**2478**[11]	

L'orientation vers les différents types de formation découle des compétences de base en lecture et en écriture de la personne dans sa langue maternelle, en fonction des résultats du test. Celles-ci sont identifiées par les chargés d'orientation. Les outils de positionnement permettent d'orienter les candidats à l'inscription vers le cours/niveau le mieux adapté à leurs besoins d'apprentissage en alphabétisation ou en FLE[12].

[8] La nomenclature présentée dans ce tableau (alpha oral, alpha écrit) est interne à LEE Bxl-CRéDAF. Pour information, notre public est essentiellement alpha non francophone.

[9] La catégorie « Processus non abouti » comprend les personnes qui nécessitaient un rendez-vous supplémentaire pour finaliser le processus d'orientation, mais qui ne s'y sont pas présentées.

[10] Voir note de bas de page n°6, p. 14.

[11] 2478 et non 2493, voir note de bas de page n°7, p. 14.

[12] En ce qui concerne les orientations vers les cours d'alpha écrit, **le critère pris en compte, pour les cours organisés par LEE Bxl-CRéDAF, est d'avoir au minimum un niveau oral 2** (sur base de l'outil de positionnement linguistique pour l'accueil et l'orientation en alphabétisation conçu par LEE). En effet, les personnes positionnées au niveau oral 2 ont intégré la structure de phrase simple (sujet + verbe + complément) et ont un vocabulaire suffisamment étoffé pour décrire leur environnement proche. Ce choix permet au public bruxellois, essentiellement non francophone, de rentrer plus rapidement dans un processus d'alphabétisation. **En ce qui concerne les orientations vers les opérateurs, nous prenons en compte les critères que ces derniers nous transmettent**.

VII. Les séances de testing pour d'autres organismes

Comme chaque année, nous avons organisé des séances de testing à la demande des partenaires associatifs et des organismes qui nous ont sollicités. Ce type d'intervention a permis de tester 144 personnes et de leur proposer, entre autres, une orientation vers un cours d'alphabétisation ou de FLE.

A. Testing chez les opérateurs d'alphabétisation et de FLE

En 2024, lors des périodes d'inscription et tout au long de l'année, nous avons mobilisé nos compétences en matière de testing au service du Ciré (Ixelles, P2), d'Avenir (Saint-Josse-ten-Noode, P2), de l'ASE Anneessens (Bruxelles, P2), du Centre socioculturel Alevi (Anderlecht, Innovation), du CATI (Schaerbeek, P2) et du Centre TEFO (Bruxelles, P2).

Précisions : les chargés d'orientation de LEE Bxl-CRéDAF se déplacent au sein des associations partenaires pour tester leur public. Les bilans et les tests effectués visent à former les groupes au sein de l'association ou à réorienter le public ne correspondant pas au profil attendu par les partenaires. Ces interventions se font à la demande et selon les ressources disponibles au moment de celle-ci.

B. Testing auprès d'organismes hors alphabétisation et FLE

En 2024, nous avons été sollicités par le CPAS de la Ville de Bruxelles pour tester et orienter vers des cours des travailleurs article 60 engagés dans différents organismes et institutions gérés par la Ville de Bruxelles.

Des séances de testing et d'orientation ont également été organisées dans les Centres Fedasil de la Croix Rouge à Evere, Schaerbeek et Ixelles.

Remarque : lors de chaque réunion avec des associations partenaires, P2 ou non, nous rappelons à ces dernières que LEE Bxl-CRéDAF peut organiser à la demande des séances de testing dans leurs locaux. L'équipe de la Mission accueil et orientation a choisi le courriel comme canal de communication pour ce type de demande.

VIII. Les séances d'informations pour le public

Comme chaque année, nous avons organisé différentes séances d'information destinées au public, lors desquelles nous avons présenté les différents types de cours disponibles, les conditions d'accès, les lieux de formation, ainsi que les procédures et dates d'inscription dans les différents secteurs de formation – tels que la Cohésion sociale, la Promotion sociale ou l'Insertion socioprofessionnelle.

1. Séances d'informations dans les Centres Alpha de LEE Bxl

En juin 2024, nous avons organisé 10 séances en journée et 2 en soirée dans les 5 Centres Alpha de LEE Bxl-CRéDAF, ce qui nous a permis d'accueillir et informer 84 personnes.

2. Séances d'informations diverses

Nous avons aussi organisé des séances d'information dans différentes structures et associations de la Région, telles que la Croix Rouge-Fedasil d'Evere, le Point d'appui du CPAS de Saint Gilles et MOVE (dans le cadre de cours organisés pour le public primoarrivant).

3. Participation au Salon annuel de la formation 2024

Nous avons pris part au Salon annuel de la formation, organisé par Bruxelles Formation les 26 et 27 mars 2024. Lors de ces deux journées (qui ont vu défiler 3500 visiteurs), notre équipe a eu l'opportunité d'accueillir et d'informer un vaste public à la recherche de cours d'alphabétisation et de français langue étrangère.

De plus, notre présence à cet événement a renforcé notre collaboration avec des professionnels issus d'autres secteurs, confrontés à un public qui éprouve des difficultés en lecture, en écriture, ou exprimant le besoin de renforcer leurs compétences en français.

4. Participation au Salon des compétences linguistiques et numériques

Nous avons pris part au Salon des compétences linguistiques et numériques, qu'Actiris organise depuis 2018 à destination de son personnel et de ses collaborateurs. Ces rencontres permettent aux participants – impliqués dans la formation, l'accompagnement et l'orientation du public – de donner plus de visibilité à leur service, de densifier leur réseau et d'échanger à propos de leurs pratiques.

L'édition 2024 mettait l'accent sur la présentation de l'offre proposée par les services internes d'Actiris – ainsi que par leurs partenaires – qui travaillent autour des compétences linguistiques et numériques.

IX. Les rencontres avec les différents partenaires

1. Réunions annuelles de préparation de la rentrée

L'équipe de la Mission accueil et orientation a organisé cinq réunions pour préparer la rentrée 2024-2025. Toutes les associations reconnues en P2 ont été invitées à y participer. Ces réunions avaient pour objectif de faciliter la transmission d'informations concernant les modalités d'inscription, le nombre de groupes, ainsi que les niveaux organisés par chaque association. Au total, 35 associations reconnues P2, deux BAPA et une représentante de l'Administration de la COCOF ont participé à ces réunions.

Par ailleurs, ces rencontres ont permis de présenter les actions de l'association Le Troisième Œil, reconnue en Cohésion Sociale-P2, qui propose des cours d'alphabétisation et de FLE destinés à un public ayant un handicap physique ou mental léger.

2. Organisation d'une journée d'échange de pratiques avec les formatrices de Vie féminine

À la demande de l'association Vie féminine, nous avons organisé une journée d'échange de pratiques avec son équipe de formatrices, le 1er juillet 2024. Ce moment nous a notamment permis d'aborder en détails la nouvelle nomenclature, et de répondre à leurs questions sur l'utilisation de l'outil de positionnement alpha.

3. Réunion en collaboration avec la Maison des enfants-coordination alpha

En mai, à l'initiative de la coordination alpha de la Maison des enfants (Anderlecht, P2), nous avons participé à une réunion qui rassemblait plusieurs associations du quartier. L'objectif principal était de discuter des difficultés rencontrées par ces associations pour mobiliser un public ayant des compétences en lecture et écriture au-delà du niveau 2. La Mission accueil et orientation a contribué à cet échange en partageant son expertise sur les profils des publics concernés.

Remarque : lors de chaque rencontre avec des associations partenaires, nous rappelons à ces dernières l'importance de nous transmettre leur offre en matière de cours d'alphabétisation et de FLE.

Constats, difficultés et perspectives

1. À propos de l'outil de positionnement FLE

Pour la rentrée de septembre, le test de positionnement FLE sera publié sous deux formats, papier et numérique, afin de répondre aux besoins variés des professionnels du secteur et d'en faciliter l'accessibilité.

Pour accompagner sa diffusion, des sessions de formation seront proposées aux acteurs du secteur, avec comme objectif de renforcer leurs compétences et d'assurer une prise en main efficace de l'outil, tout en favorisant son intégration dans leurs pratiques.

De plus, les réunions annuelles 2025 de préparation à la rentrée auront comme objet principal de présenter l'outil aux associations participantes.

Enfin, une demi-journée de présentation sera organisée pour les associations du secteur, afin d'échanger sur les objectifs et les avantages de l'utilisation d'outils communs.

Cette démarche globale, alliant diffusion, formation et sensibilisation, vise à garantir une adoption optimale de l'outil par le secteur et favoriser son utilisation.

Remarque : une évaluation de l'outil sera effectuée avec les associations participantes en 2026, ce qui permettra d'effectuer les éventuels ajustements.

2. À propos du partenariat avec la Cité des métiers (CDM)

Une convention de partenariat entre la CDM et LEE Bxl-CRéDAF sera signée début 2025. En effet, nous souhaitons établir une collaboration solide avec cet acteur central de l'orientation en Région bruxelloise. Cela nous permettra :

a. d'atteindre un public plus large ;

b. de répondre aux besoins du public en demande de cours d'alphabétisation et/ou de FLE qui fréquente la CDM (et les services d'Actiris) ;

c. de contribuer à la dynamisation de la Région, en renforçant les opportunités d'accompagnement, de formation et d'accès à des services d'orientation de qualité.

Mission 2 – Coordination des dispositifs d'alphabétisation et d'apprentissage du français pour adultes

Le CRéDAF est chargé de coordonner – en cohérence avec tous les acteurs en la matière sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale – les dispositifs d'alphabétisation pour adultes francophones et non francophones, ainsi que l'apprentissage du français pour adultes non francophones. Dans le cadre de cette mission, il apporte son expertise au secteur ainsi que ses ressources méthodologiques et pédagogiques.

Afin d'accomplir cette mission, LEE Bxl-CRéDAF organise un panel d'actions visant à accompagner les associations du secteur alpha et FLE autour d'intérêts partagés, dans la durée, tout en se montrant disponible pour répondre aux demandes spécifiques des opérateurs, notamment celles liées à la Cohésion sociale.

En 2024, nous avons notamment…

- **organisé 3 Rencontres bruxelloises de l'alphabétisation et du FLE** (RBA FLE), portant sur des thématiques essentielles pour le secteur : **1.** l'impact des actions alpha et FLE sur le public Cohésion sociale, **2.** les droits des personnes analphabètes ou illettrées sous l'angle de la législation antidiscrimination, **3.** les implications de la nouvelle nomenclature de l'alphabétisation.

  L'actualité du secteur nous a amené à aller au-delà de l'obligation décrétale, en organisant trois RBA FLE plutôt qu'une, en collaboration avec d'autres institutions : le CRAcs, Proforal et Unia. 159 personnes y ont participé.
- **rencontré, à la suite des élections régionales, 3 des partis francophones les plus susceptibles d'intégrer la nouvelle majorité bruxelloise** (MR, Engagés et PS), avec le CRAcs et le CRéDASC. Nous leur avons présenté les préoccupations du secteur Cohésion sociale et fait part de nos recommandations pour la prochaine législature.
- **soutenu les associations dans leur procédure de demande d'agrément** Cohésion sociale.
- **continué à porter la mobilisation de la société civile contre l'Ordonnance « Bruxelles numérique »**, qui s'est notamment concrétisée par l'introduction devant la Cour constitutionnelle d'une requête en annulation partielle.

À partir de 2025, nous réaliserons une enquête afin de mieux connaitre les besoins et difficultés des associations du secteur alpha et FLE, ainsi que leurs attentes vis-à-vis du CRéDAF, dans le but d'optimiser la manière dont nous y répondons.

I. Trois Rencontres bruxelloises de l'alpha et du FLE

En 2024, trois Rencontres bruxelloises de l'alpha et du FLE (RBA FLE) ont été organisées par LEE Bxl-CRéDAF :

1. *L'impact des actions d'alphabétisation et de FLE sur le public Cohésion sociale*

Date : 21 mars (9h00-12h30).

Lieu : Auberge de jeunesse Génération Europe (rue de l'Éléphant 4 – 1080 Molenbeek-Saint-Jean).

Contexte : fin 2023, le CRAcs a publié une étude intitulée *Les publics des associations de Cohésion sociale*. Ce travail offre un aperçu des effets de la politique de Cohésion sociale sur le public associatif, globalement et pour chacun des quatre axes prioritaires. Les résultats de l'étude pour la P2 ont été présentés lors de la RBA FLE, avant que les participants n'échangent à propos de leur contenu et d'autres thématiques connexes.

Programme

a. Présentation de l'étude du CRAcs en plénière, questions du public.

b. Répartition des participants en 3 ateliers/sous-groupes :

- *Que faire des données ? Comment valoriser les résultats de cette enquête ?*
- *Échange de pratiques autour de l'évaluation formative.*
- *« Appropriation » et « apprentissage du français » : échange de pratiques.*

c. Présentation, en plénière, des pistes d'actions de chaque atelier.

Participants : 68 personnes, parmi lesquelles 51 en provenance d'associations alpha et FLE (dont 46 P2) et 17 venant d'autres institutions (CRAcs, CRéDASC, COCOF, coordinations communales CS).

Contenu et pistes d'action : voir compte-rendu en annexe (pp. 75-78).

2. Les droits des personnes analphabètes ou illettrées sous l'angle de la législation antidiscrimination

Date : 09 avril (9h00-14h00).

Lieu : Maison de la Francité (rue Joseph II 18 – 1000 Bruxelles).

Contexte : les personnes analphabètes ou illettrées font face à des discriminations, et les intervenants sociaux qui les accompagnent ne sont pas suffisamment outillés pour initier les démarches juridiques adéquates**.** Dès lors, la RBA FLE a présenté le cadre légal fédéral antidiscrimination, tout en abordant des thématiques connexes comme l'accessibilité des services communaux.

Programme

a. Présentation, en plénière, du cadre légal fédéral antidiscrimination et de ses répercussions pour un public analphabète (par Unia), questions du public.

b. Répartition des participants en 3 ateliers/sous-groupes :

- *Faire connaître la loi antidiscrimination et les perspectives de signalement pour discrimination de personnes analphabètes.*
- *Comment impliquer les publics alpha et FLE dans une enquête sur l'accessibilité des services communaux ?*
- *Bilan et perspectives de la campagne contre l'ordonnance « Bruxelles numérique » pour le secteur alpha et FLE.*

c. Présentation, en plénière, des pistes d'actions de chaque atelier.

Participants : 37 personnes, parmi lesquelles 31 en provenance d'associations alpha et FLE (dont 30 P2) et 6 participants venant d'autres institutions (Unia, MOC, MAKS et coordinations communales CS).

Contenu et pistes d'action : voir compte-rendu en annexe (pp. 79-82).

3. Comment nommer mon public : est-il alpha ou FLE ? ; Périmètre de l'alphabétisation : nouvelle nomenclature ; Au-delà des appellations, des enjeux d'apprentissage différents

Date : 19 novembre (9h00-12h30).

Lieu : Auberge de jeunesse Génération Europe (rue de l'Éléphant 4 – 1080 Molenbeek-Saint-Jean).

Contexte : En janvier 2023, le Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation a adopté la nouvelle nomenclature commune de l'alphabétisation et du FLE. La RBA FLE avait pour but de la présenter, afin d'en généraliser la connaissance et l'usage dans les secteurs alpha et FLE, tout en discutant de ses implications.

Programme

a. Présentation, en plénière, de la nouvelle nomenclature par la coordinatrice de la Mission accueil et orientation de LEE Bxl-CRéDAF.

b. Travail en sous-groupes sur l'appropriation de la nomenclature en fonction des publics.

c. Mise en commun et conclusion par la coordinatrice de la Mission formation du secteur de LEE Bxl-CRéDAF.

Participants : 54 personnes, parmi lesquelles 45 en provenance d'associations alpha et FLE (dont 42 P2) et 9 participants venant d'autres institutions (COCOF, FWB, BAPA, coordination communales CS et Promotion sociale).

Contenu et pistes d'action : voir compte-rendu en annexe (pp. 83-90).

Remarque : en 2025, une suite possible à cette RBA FLE sera la présentation de la nomenclature lors d'une prochaine réunion de la concertation locale en Cohésion sociale de la Ville de Bruxelles.

II. Participation aux concertations locales

En 2024, LEE Bxl-CRéDAF **était représenté aux réunions du Conseil consultatif-Section Cohésion sociale et était présent à la majorité des réunions des 12 concertations communales Cohésion sociale**, en réponse aux invitations de Bruxelles Ville, Schaerbeek, Etterbeek, Ixelles, Saint-Gilles, Anderlecht, Molenbeek, Koekelberg, Jette, Forest, Uccle et Saint-Josse, ce dans le respect du Décret Cohésion sociale (qui précise que le CRéDAF et les deux autres centres régionaux sont des invités permanents de ces concertations). **Seule la concertation d'Evere n'a pas envoyé d'invitation**.

Ces rencontres sont l'occasion pour le CRéDAF de récolter les informations du terrain, mais aussi d'informer les opérateurs d'alphabétisation et de FLE sur ce qu'il peut leur apporter comme soutien, notamment dans le cadre de leur procédure d'agrément : information et accompagnement à la remise des dossiers, présentation et remise d'avis en concertation locale des dossiers retenus.

En effet, **le CRéDAF a participé aux réunions concernant les remises d'avis sur les demandes d'agrément 2025-29 de 24 opérateurs anciennement Innovation**. Lors de ces réunions, le CRéDAF – ainsi que les deux autres centres régionaux – ont dressé des constats, notamment celui d'un manque de balises claires en ce qui concerne le processus participatif de remise d'avis. À ce propos, le CRéDAF a contribué, avec le CRéDASC, à l'élaboration des recommandations reprises dans le *Rapport CRAcs 2024* (pp. 91-94).

III. Soutien et appui non pédagogiques des associations reconnues en Cohésion sociale

En 2024, nous avons…

1. soutenu, à leur demande, 3 associations Innovation dans leur procédure d'agrément en P2 : information, accompagnement à la remise des dossiers, présentation des dossiers retenus et remise d'avis en concertation locale. Afin de soutenir les ASBL dans leurs demandes d'agrément, le CRéDAF a mis en place en mai 2024 une nouvelle session *Mon ASBL, mon archipel*. Cependant, il a fallu l'annuler, faute de participants.

2. rencontré, dans une logique de réseautage, la coordination de l'ASBL Le Troisième Œil, le 6 mars, ce qui a abouti à un partenariat avec la Mission accueil et orientation, en lien avec le public spécifique de cette association.

3. participé à la table ronde organisée par l'ASBL Tchaï, le 5 avril, sur le thème « Travailler avec des publics d'ici et d'ailleurs : comment penser et composer dans la diversité ? ».

4. participé à la conférence sur l'évolution du monde associatif, organisée par Hispano-Belga pour ses 60 ans d'existence, le 26 novembre.

5. participé au GT organisé par la Coordination communale Cohésion sociale de Molenbeek, avec les 2 autres centres régionaux, ce afin d'apporter notre expertise sur la connaissance du Décret Cohésion sociale pour la rédaction d'un document portant sur l'appel à projet Impulsion (3 juillet 2024).

6. **mis à disposition du secteur un informaticien et un technicien informatique** (l'action s'est faite en complément au subside COCOF Initiative, voir *Rapport Initiative 2024* pour plus de détails).

7. **permis à cinq associations du secteur** (Collectif alpha, Joseph Swinnen, QUEF, CEDAS, La Rue), dans le cadre d'un partenariat avec Oxfam, **d'acquérir des ordinateurs portables reconditionnés** de qualité à prix abordable, afin de favoriser le bon déroulement de leur activité.

Par ailleurs, les **différents sites web développés par LEE Bxl-CRéDAF** constituent une source importante d'informations sur nos actions ou les actions des associations du secteur, tout en regroupant des ressources de nature diverse utiles auxdites associations (pour une présentation de ces sites web, voir *Rapport CRéDAF 2022*, p. 29).

IV. Bref descriptif de la manière dont est assurée la circulation des informations

La manière dont est assurée la circulation des informations est similaire d'une année à l'autre. Pour plus de détails, nous renvoyons le lecteur au *Rapport CRéDAF 2021* (pp. 37-38).

En 2024, les envois de courriels ont été répartis de cette façon : le Service communication de LEE Bxl a envoyé les informations de LEE Bxl-CRéDAF au réseau, notamment celles en lien avec Arts & Alpha et les Jeudis du cinéma ; la coordination de la Mission réseau, quant à elle, a diffusé les courriels émis par le réseau ou d'autres partenaires.

Le contenu des courriels est essentiellement d'ordre informatif : ouverture de groupes en alphabétisation ou en FLE, offre de formation de formateurs, offres d'emploi (salariées ou volontaires), offres de partenariat ou de collaboration (atelier artistique, finances), invitation à des expositions, dons de matériel.

V. Les collaborations et partenariats avec différents organismes

En 2024, nous avons…

1. **collaboré avec les autres centres régionaux en Cohésion sociale**, CRACS et CRéDASC, notamment pour…
   - la préparation et la participation au groupe de travail COCOF concernant les rapports d'activité, la récolte des données et la circulaire y afférente pour les opérateurs agréés, ainsi que l'appel à agrément 2025-2029.
   - rencontrer, à la suite des élection régionales, les 3 partis francophones susceptibles d'intégrer la nouvelle majorité bruxelloise (MR, Engagés et PS). Après avoir analysé les différents programmes au regard de la Cohésion sociale, nous avons rencontré des représentants de ces trois partis afin de leur faire part de l'état des lieux du secteur, des principaux constats qui viennent du terrain, mais également des recommandations pour la prochaine législature que nous avons élaborées collectivement. Les rencontres ont eu lieu dans un climat d'écoute, même si les politiciens n'ont pas manqué de rappeler les limites liées aux impératifs budgétaires. Nous leur avons dit en quoi le secteur Cohésion sociale doit être considéré comme essentiel ; nous avons également alerté ces partis sur les conséquences de l'absence de gouvernement sur le secteur Cohésion sociale, notamment sur les 24 associations Innovation en demande d'agrément. À ce sujet, un courrier a également été envoyé à la ministre actuellement en charge de la Cohésion sociale.
2. **participé à des rencontres avec la COCOF, en suivi du Comité d'accompagnement annuel CRéDAF**, portant sur différents dossiers en cours (14 février, 27 mars, 4 septembre, 3 décembre).
3. **participé – en tant qu'intervenant – aux deux matinées organisées par la COCOF à l'attention des opérateurs P2**. Les 10 et 11 octobre, la COCOF a en effet invité pour la première fois les opérateurs agréés en P2 à se retrouver. Lors de ces matinées, le CRéDAF a présenté ses missions au regard du Décret Cohésion sociale de 2018, et la façon dont il les réalise. L'Administration a, quant à elle, présenté le texte légal. Ce fut l'occasion pour plusieurs opérateurs de mieux connaître l'étendue des missions du CRéDAF, de poser des questions, ainsi que de transmettre leurs attentes et besoins, notamment en matière de formation, d'échange de pratiques ou de prise en compte de publics spécifiques.

VI. GT thématiques ou transversaux, rencontres ponctuelles ou périodiques

A. Arts & Alpha s'expose à la COCOF

Comme annoncé dans le *Rapport CRéDAF 2023* (pp. 26-27), Arts & Alpha ne se limite pas à l'organisation d'un festival mais constitue une dynamique de réseautage, via du soutien et une mise en lien des associations autour des pratiques culturelles et artistiques en alphabétisation et en FLE.

En 2024, cette dynamique s'est concrétisée par une exposition dans les bureaux de la COCOF, organisée par le CRéDAF, attirant 325 personnes. La liste des partenaires associatifs et culturels est consultable sur cette page web. Y figurent neuf P2 : Maison de quartier Helmet (Schaerbeek), CEDAS (Schaerbeek), Culture et santé (Ville de Bruxelles), EYAD (Saint-Josse-ten-Noode), SIMA (Saint-Josse), MOVE-Maison des femmes (Molenbeek), La Rue (Molenbeek), Le Pavillon (Auderghem) et GAFFI (Schaerbeek).

Remarque : fort de l'expérience accumulée grâce à Arts & Alpha, LEE Bxl-CRéDAF a intégré le comité de pilotage de l'Immense Festival, dont la première édition s'est tenue du 1er au 31 mars, avec une prolongation du 18 au 22 juin[13]. Le rôle de LEE Bxl-CRéDAF dans ce comité se traduit notamment par une mise en lien d'opérateurs alpha et FLE, au moyen des mêmes méthodes que celles utilisées pour Arts & Alpha.

B. Les Jeudis du cinéma

Avec les Jeudis du cinéma, nous soutenons les associations qui travaillent à l'appropriation de la langue par leurs apprenants et au vivre-ensemble, en organisant des séances de cinéma et d'appuis pédagogiques adaptés à ces publics. Il s'agit pour les apprenants de participer à la vie socioculturelle, ce qui constitue un levier de lutte contre l'exclusion sociale.

En 2024, **9 films ont été programmés**[14] **et 5 fiches pédagogiques réalisées**, afin de fournir un soutien méthodologique au secteur pour préparer ce type d'activité au sein des groupes.

Preuve que les associations sont en demande de ce type de dispositif, **2229 apprenants provenant de 52 associations bruxelloises** ont assisté aux projections.

Un groupe de travail composé de travailleurs pédagogiques (de LEE Bxl-CRéDAF et du secteur alpha et FLE) est consacré aux Jeudis du cinéma, notamment à la création collective de fiches pédagogiques. Afin d'en optimiser le fonctionnement, des modifications organisationnelles ont été adoptées en 2024 :

- dorénavant, le visionnage du film et la rédaction de la fiche pédagogique se font sur une seule journée de travail, durant les vacances scolaires, ce afin que les formateurs puissent plus facilement se libérer et participer ;

[13] Pour plus de détails, consulter le site officiel du Festival.

[14] Liens vers les programmes 2023-2024 et 2024-2025.

- un appel a été lancé au réseau alpha et FLE en septembre 2024, pour que des travailleurs d'autres associations se joignent au GT. Des travailleurs de deux associations P2 ont répondu présent : Formosa et la Maison de quartier Helmet.

C. Coordonner la mobilisation du secteur alpha et FLE autour de sujets cruciaux pour son avenir

Pour la troisième année consécutive, LEE Bxl-CRéDAF a fédéré des associations bruxelloises alpha et FLE contre l'Ordonnance « Bruxelles numérique ». Pour rappel, le mouvement décriant cette ordonnance, appelé *L'humain d'abord*, veut alerter les décisionnaires et les pousser à agir contre les impacts néfastes qu'a la numérisation des services d'intérêt général – et plus particulièrement des services publics – sur le public des associations et les travailleurs de ces dernières, notamment en Cohésion sociale. En effet, **un tel phénomène déstabilise fortement le secteur Cohésion sociale, en précarisant davantage son public et en altérant profondément le travail associatif** (pour plus d'informations, voir *Rapport CRéDAF 2023*, pp. 27-28).

Toutefois, malgré les avertissements répétés de la société civile, le texte a été soumis au vote des parlementaires bruxellois et adopté le 12 janvier 2024.

Concrètement, LEE Bxl-CRéDAF a coordonné le secteur sur cette question en organisant les actions suivantes[15] :

- une requête en annulation partielle de « Bruxelles numérique » devant la Cour constitutionnelle, afin de modifier deux passages problématiques du texte, dont la formulation ne garantit en rien la présence adéquate de guichets/téléphones/courriers postaux dans les administrations ;
- des rencontres avec les principaux partis bruxellois (PS, MR, Engagés, Ecolo, PTB), afin d'aborder des pistes d'action comme **1.** la suppression des formulations du texte « Bruxelles numérique » qui mettent à mal les garanties minimales d'accessibilité aux administrations ; **2.** l'inclusion du développement adéquat de guichets et de services téléphoniques dans la prochaine déclaration gouvernementale ; **3.** l'adoption d'une ordonnance « accessibilité », qui ferait primer les contacts physiques entre les services publics et leurs usagers.
- des rencontres entre les associations engagées dans la mobilisation, pour faire le bilan de la campagne et discuter ensemble des nouveaux objectifs à se fixer et des façons dont y parvenir (nature des actions à mener, rôle de chacun et attribution des tâches) ;
- la publication de prises de position du secteur à ce sujet, tout en véhiculant ces dernières dans l'espace médiatique (presse, télévision, internet).

[15] Pour une liste des actions organisées et coordonnées dans ce cadre, nous orientons le lecteur vers le *Rapport LEE Bxl 2024*, qui paraîtra en juin 2025 et sera consultable sur la partie « Publications » du site web de LEE Bxl.

Constats, difficultés et perspectives

1. **L'absence de gouvernement à Bruxelles** crée une insécurité et une incertitude croissantes chez de nombreuses associations qui, la fin d'année arrivant, se retrouvent dans des difficultés opérationnelles majeures, ne sachant pas comment leurs finances seront affectées en 2025. Cela met le secteur sous pression, ne lui permettant pas de savoir si le service aux citoyens pourra être maintenu. C'est un enjeu majeur en termes de continuité de la politique publique de Cohésion Sociale en Région Bruxelles-Capitale.

2. **Un nouvel appel à agrément pour les 26 opérateurs Innovation, dont 3 potentiels P2, a été lancé**. Ce sont 24 dossiers qui ont été déposés et analysés, tant par les concertations locales que les communes et l'Administration de la COCOF. LEE Bxl-CRéDAF a soutenu les 3 associations candidates à l'agrément P2 en fonction de leurs demandes. La perspective était de renforcer le secteur de l'alphabétisation et du FLE par l'agrément de ces associations dans le dispositif Cohésion sociale.

   Des difficultés sont rencontrées aux niveaux de… **1.** la mise en conformité des candidats aux normes de l'agrément sans le financement *ad hoc* ; **2.** la présentation des dossiers en concertation communale et de la remise d'avis. À ce sujet, le CRAcs, le CRéDASC, et LEE Bxl-CRéDAF ont élaboré des recommandations présentées dans le *Rapport 2024 du CRAcs*.

3. À partir de 2025, **le CRéDAF réalisera une enquête afin de mieux connaitre les besoins et difficultés des associations du secteur**, ainsi que leurs attentes vis-à-vis du CRéDAF. Les résultats seront analysés et présentés lors d'une prochaine Rencontre bruxelloise de l'alphabétisation et du FLE.

4. En 2025, **des associations mobilisées contre l'Ordonnance « Bruxelles numérique »** (et, plus globalement, contre la numérisation des services d'intérêt général sans garantie d'accessibilité hors-ligne) **interpelleront les nouvelles majorités en place** dans différentes communes de la capitale, afin de revendiquer plus de guichets dans les administrations locales.

5. Dès le premier semestre 2025, **LEE Bxl-CRéDAF expérimentera l'organisation d'événements Arts & Alpha dotés d'une dimension plus locale et à fréquence plus régulière**, pour aviver le réseau formé avec nos partenaires culturels/associatifs et promouvoir les activités culturelles comme moyen d'appropriation de la langue.

Mission 3 – Dispenser des cours

LEE Bxl-CRéDAF est chargé de dispenser des cours d'alphabétisation et d'apprentissage du français pour les personnes adultes francophones et non francophones.

Remarque : la période couverte dans cette partie du rapport va de septembre 2023 à juin 2024.

Pour accomplir cette mission, LEE Bxl-CRéDAF organise des actions d'alphabétisation dans ses 5 Centres Alpha (Molenbeek, Schaerbeek, Anderlecht, Ixelles, Saint-Gilles).

Parmi les éléments notables de 2023-2024, mentionnons :

- un volume horaire hebdomadaire de 410 h entre septembre et décembre, et de 433,5 h entre janvier et juin, supérieur aux 365 heures hebdomadaires exigées par le Décret Cohésion sociale et son Arrêté.
- l'augmentation du nombre de participants aux formations, avec 639 personnes (602 en 2022-2023).
- la précarisation toujours plus prégnante des apprenants, qui les prive de la stabilité indispensable au bon déroulement de leur projet d'apprentissage.
- la mise en place de deux projets pilotes pour répondre à l'absentéisme des apprenants : **1.** l'ouverture de groupes proposant un volume horaire hebdomadaire plus élevé (15-20 heures) ; **2.** le renflouement des groupes à fréquence plus régulière, tout au long de l'année.
- l'application de la nouvelle nomenclature de l'alphabétisation, à partir de septembre 2023, notre offre étant dès lors exclusivement alpha.
- la participation de LEE Bxl-CRéDAF au développement d'outils numériques issus du cadre pédagogique de LEE.

I. Les points relatifs à l'encadrement des formations

A. Inscription des participants

En 2023-2024, **853 personnes différentes se sont inscrites** aux formations organisées en Centre Alpha (ce qui représente 926 inscriptions). Parmi elles, **639 y ont effectivement participé**.

B. Évaluation des savoirs de base des participants en amont des formations

LEE Bxl-CRéDAF organise son offre de formation en groupes de niveaux constitués à partir des compétences linguistiques en français attendues à l'entrée en formation. Ces compétences sont évaluées sur base de l'outil de positionnement en français pour un public alpha de LEE Bxl-CRéDAF.

Le graphique ci-dessous montre que le nombre d'inscriptions en Centre Alpha est équivalent entre les formations « oral » et « lecture et écriture ». Pour la compréhension du graphique, nous utilisons la typologie suivante :

- **oral** : formation qui s'adresse à un public en alphabétisation ayant une très faible connaissance de l'oral en français ;
- **lecture et écriture (LEE)** : formation qui s'adresse à un public en alphabétisation (francophone ou non francophone) ayant acquis des bases suffisantes en oral pour aborder la lecture et l'écriture ;
- **atelier de renforcement des compétences :** espace de formation complémentaire ou indépendant aux groupes, qui peut rassembler les participants d'un seul ou de plusieurs groupes (par exemple, un renforcement TIC).

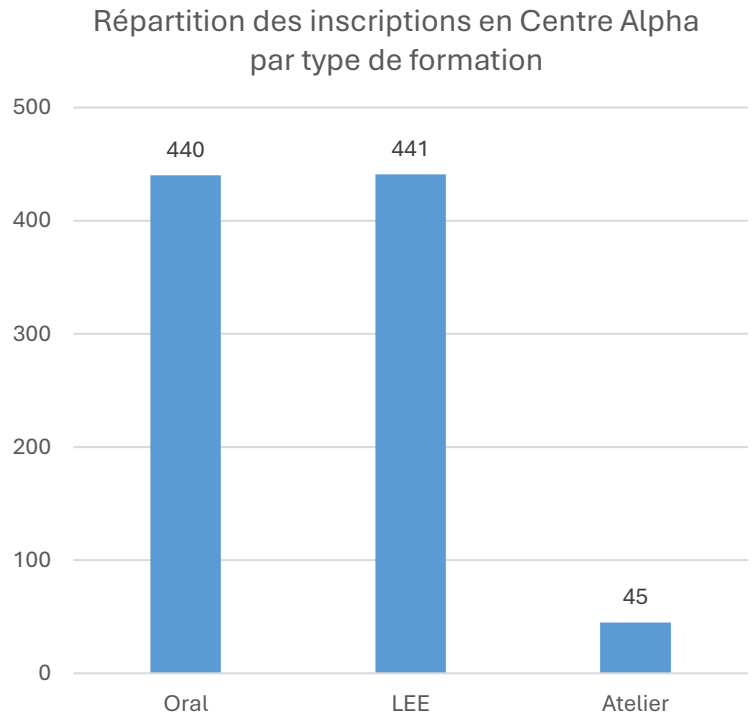

C. *Évaluation des apprentissages des participants et indicateurs qualitatifs utilisés pour analyser les objectifs à atteindre*

En 2023-2024, la formation à l'évaluation de l'apprentissages des apprenants, initiée en 2022, a continué sous la forme de séances d'échange de pratiques. Pour plus d'informations, nous renvoyons le lecteur au *Rapport CRéDAF 2023* (p. 45), ainsi qu'au présent rapport (p. 45).

Nous constatons que les formateurs intègrent progressivement le contenu de cette formation dans leurs pratiques évaluatives. L'objectif, à terme, est d'harmoniser ces dernières au sein de nos équipes et de disposer d'outils d'évaluation performants, tant pour l'autoévaluation que pour les apprentissages linguistiques.

D. *Soutien individuel des apprenants*

Afin de mettre les apprenants dans des conditions d'apprentissage les plus propices à la réussite, LEE Bxl-CréDAF développe trois types de soutien individuel :

1. Intégration au sein des équipes d'un portfolio apprenant, outil issu des *Balises* et basé sur l'autoévaluation, qui permet à chaque apprenant : **a.** de définir clairement ses objectifs ; **b.** de prendre conscience de sa progression tout au long de l'année (ce qu'il a déjà acquis et ce qu'il lui reste à apprendre pour atteindre ses objectifs) ; **c.** de développer son autonomie par rapport à son propre chemin d'apprentissage.

   Le portfolio a d'abord été testé dans un nombre limité de groupes en 2023-2024 ; son usage sera progressivement généralisé.
2. Un suivi régulier des absents – afin de maintenir le contact et de favoriser leur retour en formation –, assuré sur base d'une collaboration avec les chargés d'accueil et d'orientation de LEE Bxl-CRéDAF.
3. Un soutien d'ordre administratif, déjà présenté dans le *Rapport CRéDAF 2023* (p. 33).

E. *Avancées et évolution des pédagogies et matériaux utilisés*

La principale ressource pédagogique à Lire et Écrire est son cadre de référence, *Les balises pour l'alphabétisation populaire*. C'est dans son appropriation progressive par les formateurs que se situent les avancées pédagogiques. Pour plus d'informations sur les théories, méthodes et outils utilisés à cette fin, nous renvoyons le lecteur au *Rapport CRéDAF 2021* (pp. 53-56).

Par ailleurs, nous nous sommes impliqués en 2024 dans plusieurs projets entrepris au niveau du Mouvement Lire et Écrire (LEE), afin de développer de nouveaux outils numériques, ce qui a débouché sur…

- la publication d'un cadre de référence des compétences numériques en alpha.
- la conception d'une application web (actuellement en phase de test) qui permettra d'utiliser certains outils présentés dans les *Balises* sur tablette ou smartphone.
- l'élaboration de fiches pédagogiques alpha-TIC, qui constituent la Box numérique pour l'alpha.

F. Non-discrimination

En accord et respect de la charte du mouvement Lire et Écrire, Lire et Écrire Bruxelles s'adresse, pour ses actions d'alphabétisation, à toute personne adulte, sans distinction d'âge, de sexe ou de genre, d'orientation sexuelle, de religion, de culture et d'origine sociale, ne sachant pas ou peu lire et écrire, ou ne maîtrisant pas, et ce dans aucune langue, les compétences et savoirs de base correspondant au niveau de fin d'études primaires. Pour plus d'informations à ce sujet, nous renvoyons le lecteur au *Rapport CRéDAF 2021* (pp. 56-57).

G. Gestion des absences et remplacement des formateurs

Entre septembre 2023 et juin 2024, **LEE Bxl-CRéDAF a dispensé 1214 h 30 de remplacements dans 40 groupes** (17 d'associations conventionnées et 23 des Centres Alpha LEE Bxl-CRéDAF).

En 2022-2023, ce nombre s'élevait à 755 h. L'augmentation (+60 %) est due à une optimisation de notre gestion des remplacements, qui inclut davantage les formateurs de LEE Bxl-CRéDAF externes au Service remplacement. En effet, ces 1214 h 30 peuvent être divisées en deux blocs :

1. **659 heures dispensées par le Service remplacement**, composé de trois formateurs dits « polyvalents »[16] (2 *ETP* et 1 *2/5 ETP*).
2. **555 h 30 dispensées par d'autres formateurs de LEE Bxl-CRéDAF** ne faisant pas partie du Service remplacement.

Cette année, les motifs de remplacement les plus récurrents étaient les raisons de santé, de suivi de formation, ou encore la prise de congés.

H. Visibilité de l'offre de formation

L'offre des cinq Centres Alpha figure dans le Répertoire de l'offre associative bruxelloise d'alphabétisation et de FLE en ligne : https://alpha-fle.brussels.

[16] Le terme « formateur polyvalent » fait référence à la grande flexibilité exigée par la fonction, tant à l'adaptation au niveau du groupe alpha qu'au lieu et à l'horaire des cours.

II. Nos actions de formation : organisation de l'offre

Les tableaux suivants reprennent le nombre de groupes organisés en Centre Alpha (CA), leur période, ainsi que le volume horaire hebdomadaire (VHH) de l'ensemble. Ce dernier est calculé en additionnant les heures hebdomadaires de chaque groupe (ex : un groupe de 9h et un groupe de 10h donnent un volume horaire hebdomadaire de 19h).

Remarque : contrairement aux années précédentes, nous n'additionnons plus les VHH des semestres 1 et 2 dans la présentation des données M3 et M5. En effet, la période couverte par ces missions correspond dorénavant à l'année académique et non plus à l'année civile. Dès lors, les cours qui sont donnés le long des deux semestres sont essentiellement les mêmes ; les seules différences qui peuvent subsister entre les deux semestres viennent de l'éventuel arrêt ou ajout de cours durant l'année. C'est pourquoi les tableaux de données des missions 3 et 5 présentent la situation à la rentrée de septembre et, séparément, la situation entre janvier et juin.

Nombre de groupes en CA (septembre 2023)	
Jour	35
Soir	5
Total	**40**

Nombre de groupes supplémentaires en CA à partir de janvier 2024	
Jour	4
Soir	0
Total	**4**

VHH en CA (septembre 2023)	
Jour	385h
Soir	25h
Total	**410h**

VHH supplémentaire en CA à partir de janvier 2024	
Jour	23h30
Soir	0
Total	**23h30**

Le VHH organisé en Centre Alpha en 2023-2024 est de 410h entre septembre et décembre 2023, et de 433h30 entre janvier et juin 2024. Pour rappel, le CRéDAF est tenu d'organiser au moins 365h hebdomadaires.

Le tableau ci-dessous montre comment sont répartis, dans chacun des Centres Alpha, les groupes, le volume horaire hebdomadaire, ainsi que le nombre de participants (avec une subdivision par genre).

Nombres de groupes, de participants et d'heures en Centre Alpha 2023-2024										
	Groupes (sept. 2023)	Participants (sept. 2023)			Heures (sept. 2023)	Groupes supplémentaires à partir de janvier 2024	Participants supplémentaires à partir de janvier 2024			Heures supplémentaires à partir de janvier 2024
Centre Alpha	Total par CA	♀	♂	Total par CA	Total par CA	Total par CA	♀	♂	Total par CA	Total par CA
Anderlecht	8	72	56	128	83h30	2	14	9	23	18h
Ixelles	7	85	40	125	85h30	0	0	0	0	0
Molenbeek	11	110	54	164	104h	1	0	0	0	3h30
Saint-Gilles	7	76	42	118	79h30	0	0	0	0	0
Schaerbeek	7	61	29	90	57h30	1	0	0	0	2h
Total CA cumulés	**40**	**404**	**221**	**625**	**410h**	**4**	**14**	**9**	**23**	**23h30**

Remarque : la somme du nombre de participants par CA (625 au S1 + 23 au S2, soit 648 sur l'année) n'est pas égale au nombre total de participants en CA (639) car 8 personnes ont fréquenté plusieurs CA.

III. Nos actions de formation : apprentissages linguistiques et appropriations

A. Les types d'apprentissages linguistiques

Les types d'apprentissages linguistiques ne variant pas d'une année à l'autre, nous renvoyons le lecteur au *Rapport CRéDAF 2021* (pp. 68-73) pour plus d'informations à ce sujet.

B. Les appropriations en 2023-2024, nombre de groupes (Centre Alpha)

Types d'appropriations	Alpha écrit	Alpha oral	Activité transversale[17]
Connaissance du monde, de son quartier, de sa ville, de son pays	10	28	8
Ateliers d'expression artistique et culturelle, actions culturelles et émancipation culturelle	13	15	6
Formations citoyennes (information sur ses droits et devoirs, sur le fonctionnement de la société, le vivre-ensemble…)	8	9	16
Ateliers sur les droits sociaux (santé, emploi, éducation, sécurité sociale, logement…)	11	6	
Émancipation citoyenne et esprit critique	15	11	10
Accès aux savoirs scientifiques	3	4	
Atelier mathématique	4	5	

[17] Les activités transversales rassemblent plusieurs groupes de différents niveaux.

IV. Développement de l'accessibilité aux TIC pour les apprenants

Différentes actions ont été menées en vue de renforcer les compétences numériques des personnes en situation d'analphabétisme, dans le cadre des exigences du décret Cohésion sociale. Lesdites actions se déploient au sein d'un projet soutenu et cofinancé par le Fonds social européen (FSE), dont voici un aperçu des résultats pour la période septembre 2023-juin 2024.

A. Les formations d'alphabétisation intégrant les TIC

Cette année, **41 modules** ont été organisés, avec pour objectif de permettre à notre public d'acquérir des compétences de base en alphabétisation tout en développant leurs compétences numériques. En lien avec leur travail d'alphabétisation, les apprenants ont ainsi eu la possibilité de s'initier à l'utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette, d'internet, de la boîte mail, de se familiariser au smartphone, d'apprivoiser le traitement de texte… En fonction des besoins et projets des groupes, les formations ont pu également s'orienter vers le multimédia. En parallèle, LEE Bxl-CRéDAF accorde de l'importance à l'adoption d'un regard critique sur le numérique (enjeux éthiques, politiques et environnementaux). **En 2023-2024, le travail des TIC représente 21 % de notre offre globale.**

Grâce à ces formations, les apprenants prennent confiance en leurs capacités face au numérique qui bien souvent, chez eux, cristallise une série de frustrations issues de leur situation d'exclusion sociale.

Remarque : intégrer les TIC dans les formations passe par renforcer l'apprentissage des TIC par les formateurs. À ce sujet, voir mission 4, *Les formations et accompagnements alpha-TIC*, p. 50).

B. Un support pour la maintenance des outils informatiques

LEE Bxl-CRéDAF emploie son propre technicien informatique, qui effectue un travail sur des domaines et des tâches variées comme l'installation et la configuration (de logiciels ou de périphériques), le suivi des mises à jour, la résolution de pannes au niveau matériel ou du réseau, la sécurité informatique… Il assure ainsi une stabilité informatique essentielle pour le bon déroulement des formations.

C. Un kit informatique pour faciliter l'accès à un ordinateur portable

Un partenariat noué avec Oxfam a permis à 99 apprenants et apprenantes de LEE Bxl-CRéDAF d'acquérir un ordinateur portable reconditionné de qualité à prix abordable. Cette collaboration, nouée initialement dans le cadre d'un dispositif Initiative COCOF à destination du réseau[18], a été étendue aux personnes fréquentant nos Centres Alpha.

[18] Voir *Rapport Initiative 2024*.

Constats, difficultés et perspectives

1. Au niveau du **volume horaire hebdomadaire (VHH) 2023-2024 en Centre Alpha (CA)**, LEE Bxl-CRéDAF atteint **410 h entre septembre et décembre, et 433 h 30 entre janvier et juin**. Cela place notre offre au-delà des exigences décrétales en termes de VHH, qui sont de 365 h en CA.

2. **Le processus de recrutement de nouveaux formateurs va se poursuivre, pour pallier le départ à la retraite de 17 formateurs dans les cinq années à venir**. Comme déjà énoncé l'an dernier, les conditions de recrutement de nouveaux formateurs qui nous sont imposées par Actiris (ACS niveau 3 pour l'essentiel) font de la formation de nos formateurs un défi continuel (ce qui est particulièrement vrai pour les compétences numériques). Nous demeurons attentifs à toute possibilité de revalorisation des conditions ACS, ces dernières déterminant notre recrutement.

3. Les tendances politiques actuellement dominantes augurent une **aggravation du quotidien des personnes en situation de précarité et/ou d'exclusion sociale. Cela ne sera pas sans impact sur nos formations** : une proportion significative de nos apprenants étant vulnérable sur le plan socioéconomique, les difficultés inhérentes au travail avec ce type de public risquent d'encore s'amplifier. Et l'absentéisme de bondir, ainsi que les difficultés constatées en termes de concentration lors des activités proposées, et les parcours d'apprentissage de se morceler, au détriment de leur qualité.

   À ce sujet, la Rencontre bruxelloise de l'alphabétisation et du FLE organisée le 21 mars 2024 (*L'impact des actions d'alphabétisation et de FLE sur le public Cohésion sociale*) a mis en lumière le rôle salutaire des associations CS auprès d'un public précarisé, qui dépasse largement le cadre de l'apprentissage linguistique : confiance en soi, autonomie, sortie d'un quotidien éprouvant… LEE Bxl-CRéDAF restera attentif à cette problématique en 2025.

4. **En lien direct avec la question de la fréquentation des cours, LEE Bxl-CRéDAF a mené deux projets pilotes en 2024**, consistant…

   - à proposer une offre plus intense au niveau du volume horaire hebdomadaire (groupes de 15-20 heures par semaine). Expérimentée dans les Centres Alpha d'Anderlecht et d'Ixelles, cette nouvelle formule s'avère prometteuse et ses effets constatés sur le taux de participation attestent qu'elle répond à une demande d'une partie de notre public.

     En 2025 se posera la question de l'étendue du dispositif, qui devra tenir compte des forces pédagogiques et des locaux disponibles, ainsi que du maintien d'un bon équilibre horaire Centre Alpha-convention.

   - à tester un **nouveau modèle de renflouement régulier des groupes dans nos 5 Centres Alpha**, en y faisant entrer de nouveaux apprenants à fréquence hebdomadaire, pour éviter une sous-fréquentation liée au décrochage. Cela a permis de maintenir un taux de participation suffisant

et une bonne dynamique de groupe. En 2025, nous réfléchirons à l'éventuelle adaptation de ce modèle dans les groupes conventionnés.

Remarque : en Centre Alpha, nous assurons un suivi des personnes dont l'absentéisme est récurrent, afin de favoriser leur retour en formation. Ce n'est qu'une fois le décrochage acté que la place est considérée comme vacante et le renflouement effectué. Pour que ce dernier se fasse de façon cohérente, nous avons veillé à ce que l'équipe de la Mission accueil et orientation ait une vue sur les places disponibles et le niveau précis de compétences des groupes à renflouer.

5. Dans le souci de répondre aux défis imposés par la numérisation croissante de la société, le mouvement LEE a lancé différents espaces de réflexion, pour adapter ses outils et pratiques pédagogiques à ce phénomène, et ainsi **davantage intégrer les TIC dans ses formations alpha** (publication d'un cadre de référence des compétences numériques en alpha, publication de la Box numérique pour l'alpha, réalisation d'une application web inspirée des *Balises pour l'alphabétisation populaire*). LEE Bxl-CRéDAF y a activement pris part.

   L'application web inspirée des *Balises pour l'alphabétisation populaire* est en cours de développement. Les premières phases de test ont eu lieu fin 2024 et se poursuivront en 2025, en veillant à y associer les retours d'apprenants. À terme (pas avant 2026), LEE Bxl-CRéDAF pourra également la proposer aux associations bruxelloises intéressées par son utilisation.

   Par ailleurs, une Rencontre bruxelloise de l'alphabétisation et du FLE est prévue au printemps 2025, pour dresser un état des lieux des pratiques et besoins du secteur en matière de TIC. Des recommandations et pistes d'actions en seront dégagées.

6. **Une journée des apprenants LEE Bxl-CRéDAF sera organisée à la fin du premier semestre 2025**. Cet événement permettra notamment aux apprenants des cinq Centres Alpha de se rencontrer, d'échanger, et constituera pour eux un nouvel espace d'expression tout en renforçant leur motivation.

Mission 4 – Formation des formateurs du secteur

Cette mission vise à « former et accompagner méthodologiquement et pédagogiquement les personnes chargées de dispenser des cours d'alphabétisation et d'apprentissage du français ainsi que les autres professionnels nécessaires à l'organisation de ces formations ».

Les équipes impliquées dans la réalisation de cette mission proposent un éventail d'approches et de contenus, adressé principalement aux formateurs alpha et FLE, mais aussi aux autres professionnels du secteur, notamment les travailleurs sociaux. Il s'agit de fournir au secteur un soutien en matière de compétences didactiques, méthodologiques, mais aussi numériques.

Pour répondre aux besoins spécifiques du public alpha, une pédagogie adaptée est essentielle. LEE Bxl-CRéDAF, fort de son histoire et de son expérience, est reconnu au sein du secteur pour offrir aux formateurs des outils pédagogiques adaptés à ce public. En parallèle, une part significative de nos formations s'adresse également aux formateurs FLE. Enfin, dans notre Carnet de formation annuel, nous ne manquons pas de mettre en avant les associations dont l'offre est complémentaire à la nôtre.

Dans ce but, les principales actions mises en place, développées dans cette partie du rapport, sont :

1. La formation de base, qui fournit aux formateurs participants des balises essentielles à la prise en charge d'un groupe d'apprenants adultes de type alpha ou FLE.

2. Les formations continuées. En 2024, on recense 367 participants (304 personnes différentes) aux formations proposées dans les carnets de formation annuels de LEE Bxl-CRéDAF (+10 % par rapport à 2023). Cela témoigne que le secteur est demandeur de tels dispositifs, et, sous un angle qualitatif, que l'offre répond à la demande. Les inscrits représentent 111 associations, dont 48 P2.

3. Les accompagnements pédagogiques répondant à une demande ou un besoin précis, émanant essentiellement de formateurs. Une attention particulière est portée à l'intégration des TIC dans les formations alpha, en vertu de l'article 105 de l'Arrêté d'exécution du Décret relatif à la Cohésion sociale.

En 2024, nous avons notamment réactualisé le format des Intercentres (espace de rencontre entre les équipes des cinq Centres Alpha de LEE Bxl-CRéDAF), pour y inclure des séances d'échange de pratiques plus régulières, recueillir les difficultés des formateurs et répondre davantage à leurs besoins.

I. Les formations organisées chaque année

En 2024, deux dispositifs ont été proposés aux (futurs) travailleurs du secteur (volontaires ou non) via notre carnet de formation, consultable sur notre site :

- la formation de base ;
- les formations continuées.

A. La formation de base

La formation de base s'adresse soit aux formateurs débutants – salariés ou volontaires – qui ont déjà la responsabilité d'un groupe d'apprenants en alphabétisation ou en FLE, soit aux personnes qui ont le projet de devenir formateur, mais qui ne sont pas encore en activité avec un groupe (ces derniers doivent préalablement chercher une association qui les accepte en tant qu'observateur). Elle débute dès le mois de septembre et se termine en avril de l'année suivante. Ses principaux objectifs consistent à…

- découvrir les secteurs de l'alphabétisation et du FLE à Bruxelles ;
- découvrir les spécificités du public de l'alphabétisation et du FLE ;
- acquérir des notions de pédagogie générale ;
- s'interroger sur les démarches d'évaluation ;
- découvrir des lieux de ressources ;
- découvrir des supports ;
- analyser et améliorer sa pratique et sa posture de formateur.

La formation de base, bien qu'insistant sur les particularités du public alpha, n'en reste pas moins accessible aux formateurs FLE (qui y voient un moyen de compléter leur formation et de pouvoir le cas échéant s'adresser à un public alpha). Si les besoins, les supports et les méthodes d'apprentissage de l'oral et de l'écrit sont spécifiques à l'alphabétisation et au FLE, nous défendons l'usage de pédagogies actives pour les deux publics. En formation de base, l'enjeu est avant tout de donner aux participants les bases pédagogiques qui leur permettent de créer des séances pédagogiques cohérentes et progressives.

Remarque : chaque année, le contenu de la formation de base est adapté en fonction des évaluations réalisées auprès des participants, des réunions entre les intervenants, mais aussi des formations et lectures de la coordinatrice chargée de l'encadrement de la formation de base.

1. Calendrier et nombre de participants

Durant l'année 2024, deux formations de base se sont succédé :

- La formation 2023-2024 a débuté le 25 septembre 2023 et s'est terminée le 22 avril 24, totalisant 24 journées et débutant avec 15 participants. Le groupe s'est ensuite stabilisé à 13 participants, parmi lesquels 9 volontaires et 4 salariés. Parmi eux, 8 avaient déjà la responsabilité d'un groupe d'apprenants.
- La formation 2024-2025 a commencé le 23 septembre 2024 et s'achèvera le 14 avril 2025, s'étalant ainsi sur 23 journées. Elle a débuté avec 17 participants (stabilisation à 13 participants à la date du 31 décembre 2024).

2. Quel bilan ?

Les résultats des différentes évaluations réalisées à mi-parcours et en fin de formation sont similaires d'une année à l'autre. Relevons quelques traits saillants en 2024 :

- les participants réalisent que la formation de base est une introduction et que continuer à se former est essentiel pour maîtriser le bagage pédagogique nouvellement acquis ;
- concernant l'évaluation des apprentissages, les participants prennent conscience de la nécessité d'accompagner les apprenants dans leur progrès, afin de soutenir leur motivation et leurs efforts. Ils peuvent ainsi découvrir les vertus de l'évaluation formative et quelques supports ;
- les participants apprécient d'être confrontés à des témoignages d'apprenants ou de formateurs (comme la conférence gesticulée *Tous analphabètes… ou pas !* – donnée par deux anciens formateurs en alphabétisation – ou la rencontre des Messagers de l'alpha). De plus, ils sont aussi demandeurs d'un cadre pédagogique structuré et sécurisant (par exemple un canevas pour construire une séance pédagogique).

B. Les formations continuées

LEE Bxl-CRéDAF publie annuellement une offre de formations destinées au secteur de l'alphabétisation et du FLE. Ces formations s'adressent à toute personne impliquée dans ce secteur ou intéressée par s'y engager, ou encore confrontée à cette problématique dans son milieu professionnel.

1. Les formations organisées, les intervenants et le nombre de participants

Formations continuées du 1er semestre 2024				
Date(s)	**Formateur(s)**	**Intitulé**	**Heures dispensées**	**Nombre de participants**
15-17/01	Maria-Alice Médioni (GFEN)	Quand travailler avec un groupe hétérogène devient une véritable opportunité	18 h	13
18-19/01 ; 22-23/01	Anne Ferrard et Pascale Lassablière (indépendantes)	Partir des apprenants pour créer son programme en alpha et en FLE. Faire le pari des ateliers d'écriture et de création	24 h	8
19/01	Bénédicte Verschaeren (Collectif alpha)	Guider un groupe en alphabétisation. Comment ? Pour quoi ?	6 h	11
24-26/01	Fabien Masson (LEE Bxl-CRéDAF)	Débuter les TIC avec ses apprenants	18 h	9
25, 26, 29 et 30/01	Vicky Juanis (LEE Bxl-CRéDAF)	La mémorisation à l'oral	24 h	15
2, 9, 16/02 ; 15, 22, 29/03	Cédric Danse (ULiège)	La boîte à outils du formateur	36 h	9
22/03 ; 11/04	Delphine Versweyveld (LEE Namur)	Mathématiques et alphabétisation	12 h	13
22 et 23/03	Sandrine Colback (LEE Bxl-CRéDAF)	La construction du système grapho-phonétique	12 h	9
26/02 ; 4/03	Vicky Juanis (LEE Bxl-CRéDAF)	Comprendre et parler (virtuel)	6 h	18
26-27/02	Jean Constant (LEE Verviers)	Comment passer de l'oral à l'écrit	12 h	14
28-29/02 ; 1/03	Montse Santini, Fadella Nouri et Isabelle Chasse (LEE Bxl-CRéDAF)	Construire des séquences d'apprentissage	18 h	15
6-8/03	Myriam van der Brempt (CESEP)	Comment aborder les questions de citoyenneté et de vivre-ensemble dans les groupes alpha et FLE ?	18 h	12

4-5/03	Frédéric Maes (Collectif alpha)	La roue de la grammaire	12 h	14
14, 21 et 28/03 ; 16/05 ; 6/06	Karyne Wattiaux (LEE Bxl-CRéDAF)	Travailler la compréhension en lecture grâce aux albums et avec l'appui de la gestion mentale	30 h	11
12/04	Bénédicte Verschaeren (Collectif alpha)	Pourquoi et comment lire des images en alpha ?	6 h	11
17-19/04 ; 22-24/05	Vicky Juanis (LEE Bxl-CRéDAF)	Nos quartiers. Comprendre et parler (thématique 3)	36 h	8
13-14/05	Guillaume Vandenborre (LEE Bxl-CRéDAF)	Initiation au test de positionnement	12 h	13
27-28/05	Isabelle Chasse (LEE Bxl-CRéDAF)	Découverte de l'alphabétisation	12 h	14
Total			**312 h**	**217**

Formations continuées du 2e semestre 2024				
Date(s)	**Formateur(s)**	**Intitulé**	**Heures dispensées**	**Nombre de participants**
27-29/08 ; 3-4/10 ; 28-29/11	Sandrine Colback (LEE Bxl-CRéDAF)	La Méthode naturelle de lecture et écriture (MNLE)	42 h	12
2-4/09	Vicky Juanis (LEE Bxl-CRéDAF)	Comment installer une dynamique de travail dans son groupe ?	18 h	15
11, 18-19/09	Carline Albert (CFA)	Animer un atelier vidéo avec son smartphone	18 h	7
12-13 et 18/10	Danielle Henuset (indépendante)	Comment faciliter la perception et la production des sons et des mots dans une nouvelle langue ?	18 h	14
17 et 26/09	Vicky Juanis (LEE Bxl-CRéDAF)	Comprendre et parler (virtuel)	6 h	16
8/10	Foued Bellali (2bouts ASBL)	Vie quotidienne, scènes de vie	6 h	14
30-31/10 ; 6-8/11	Vicky Juanis (LEE Bxl-CRéDAF)	Se présenter, faire connaissance. Comprendre et parler (thématique 2)	30 h	12
30-31/10 ; 13, 20 et 27/11	Leila Louaheb (Formosa)	Gestion mentale niveau 1 : les gestes d'attention et de mémorisation dans le contexte de l'alphabétisation et du FLE	30 h	13
6-8/11 (+ 19/02/25)	Émilie Hendrick (Le Maitre Mot)	S'approprier la démarche ECLER	24 h	14

14-15 et 18-19/11	Anne Ferrard Pascale Lassablière (indépendantes)	Formation aux ateliers d'écriture – Écrire en alpha : même pas peur !	24 h	10
20-22/11	Maria-Alice Médioni (GFEN)	Quand travailler avec un groupe hétérogène devient une véritable opportunité	18 h	14
25-27/11	Maria-Alice Médioni (GFEN)	Comment travailler le cinéma en alphabétisation ?	18 h	9
Total			**252 h**	**150**

Formations continuées en 2024 : nombre d'heures dispensées		
Semestre	**Heures dispensées**	**Nombre de participants**
1er semestre 2024	**312 h**	**217**
2e semestre 2024	**252 h**	**150**
Total	**564 h**	**367**

2. Quel bilan ?

Le bilan s'avère positif, car on dénombre 367 participants (304 personnes différentes) aux formations continuées, pour 334 participants (285 personnes différentes) en 2023 ; le nombre d'heures dispensées est également en hausse, passé de 480 à 564.

Cependant, à côté des 30 formations organisées avec succès, 5 ont dû être annulées en raison d'un faible taux d'inscription (**1.** Améliorer sa pratique : la piste des six déterminants ; **2.** Débuter les TIC avec ses apprenants ; **3.** Formation aux ateliers d'écriture – Partir des apprenants pour créer son programme en alpha et en FLE ; **4.** Prendre la parole. Accompagner les apprenants en alpha à s'exprimer oralement devant un public ; **5.** Comment travailler des visites de musées avec son groupe ? Et comment répondre au mieux aux objectifs de l'alpha ?).

Les formations annulées proposant des contenus variés, aucune conclusion ne peut être tirée à propos d'un éventuel désintérêt des formateurs par une thématique précise. Au contraire, il s'agit de contenus essentiels pour enrichir leurs pratiques professionnelles (pratique réflexive, appropriation des TIC par les apprenants, créer son programme à partir des besoins des apprenants, accompagner les apprenants dans la prise de parole en public, préparer des visites au musée).

Afin d'optimiser la programmation des formations continuées, la coordinatrice de la Mission formation des formateurs **va récolter les souhaits et besoins en matière de formation auprès d'associations du secteur**, en vue d'élaborer le carnet 2025-2026. En parallèle, une **réflexion en interne sera menée sur les causes qui entraînent l'annulation de certaines formations, alors que leur contenu correspond à des manques constatés ou des besoins exprimés au sein du secteur** (voir perspectives M4, pp. 51-52).

Remarque : en atteste la participation croissante depuis plusieurs années, nous ne cessons d'attirer l'attention des travailleurs du secteur sur l'importance de se former. Toutefois, comme déjà signalé, nous avons conscience que certains éléments empêchent les associations de plus s'investir dans la formation de leurs formateurs. Citons notamment la difficulté de leur dégager du temps, qu'il s'agisse de travailleurs salariés ou de bénévoles.

II. Autres formations et accompagnements répondant à une demande ou un besoin

Afin de renforcer les compétences des formateurs ou autres travailleurs du secteur alpha et FLE bruxellois, LEE Bxl-CRéDAF, en plus de la « formation de base » et des formations continuées décrites ci-dessus, fournit différents types d'accompagnements pédagogiques et méthodologiques, individuels ou collectifs. Citons…

- la formation à l'évaluation de l'apprentissage des apprenants, dont l'objectif est d'implanter une politique évaluative en interne avant de la transmettre aux formateurs du secteur (selon les besoins recueillis lors d'une enquête entamée en 2025, voir perspectives M2, p. 28) ;
- la formation des formateurs et animateurs en alpha (FFAA), qui fournit des nouvelles forces pédagogiques à LEE Bxl-CRéDAF, mais aussi au secteur ;
- des espaces de formation continuée au sein desquels les formateurs de LEE Bxl-CRéDAF ou du secteur peuvent mutualiser leur expérience et s'inspirer réciproquement ;
- divers accompagnements répondant à une demande spécifique, portant sur des préoccupations essentielles du secteur ;
- des accompagnements et outils proposés par le Service alpha-TIC, afin de soutenir les formateurs du secteur face aux difficultés que peut poser l'intégration indispensable des outils numériques dans les formations d'alphabétisation.

A. Les formations et accompagnements pour les formateurs

1. Suivi de la formation à l'évaluation de l'apprentissage des apprenants

LEE Bxl-CRéDAf fait de l'évaluation de l'apprentissage des apprenants une priorité, notamment en tant que pratique essentielle pour lutter contre l'absentéisme des apprenants. En effet, le type d'évaluation promu accorde une place centrale à l'apprenant, davantage conscient de ses progrès, ses forces, ses besoins, et dès lors plus activement impliqué dans son apprentissage et moins susceptible de décrocher.

Initiée en 2022, la formation à l'évaluation de l'apprentissages des apprenants, prévue pour tous les formateurs de LEE Bxl-CRéDAF, s'est poursuivie en 2024 avec des échanges de pratiques dans les Centres Alpha de Molenbeek, Schaerbeek et Anderlecht.

Ces réunions proposaient aux équipes de formateurs des Centres Alpha d'échanger sur leur pratique d'évaluation : chaque formateur pouvait présenter une démarche d'évaluation proposée dans un de ses groupes alpha à l'ensemble de l'équipe, afin de partager ses difficultés, recevoir les suggestions de ses pairs, et s'inspirer mutuellement.

Une démarche d'évaluation rédigée dans le cadre de cette formation a été publiée sur le site de LEE.

À terme, le but est aussi de fournir à l'ensemble du secteur des pratiques d'évaluation validées en interne.

2. Les nouveaux formateurs : recrutement et accompagnement pédagogique

Le départ à la retraite d'un certain nombre de formateurs dans un avenir proche nécessite de prendre des dispositions pour renforcer les équipes. Vu le défi que représente le recrutement de ce profil de fonction dans le cadre de nos conditions ACS fixées par Actiris, LEE Bxl-CRéDAF a, pour rappel, mis en place un dispositif de recrutement, de formation et d'accompagnement particulier selon deux axes :

A. Formation des formateurs et animateurs en alpha

Premièrement, en parallèle aux offres d'emploi classiques, nous organisons une formation initiale au métier de formateur en alphabétisation, intitulée *Formation des formateurs et animateurs en alpha* (FFAA). L'objectif est non seulement de stimuler des vocations de formateur en alphabétisation pour l'ensemble du réseau bruxellois de l'alpha, mais également d'identifier des profils de personnes qui pourraient potentiellement être engagées à LEE Bxl-CRéDAF. La prochaine édition aura lieu durant le premier semestre 2025.

B. Dispositif d'accompagnement des nouveaux engagés

Si LEE Bxl-CRéDAF propose aux formateurs en alphabétisation des dispositifs de formation continuée tout au long de leur carrière, un accompagnement spécifique a été déployé pour répondre aux besoins des nouveaux formateurs. Durant les deux premières années suivant leur engagement, ces derniers sont tenus de suivre un dispositif d'accompagnement pédagogique, comportant deux dimensions : individuelle et collective. Sept formateurs ont été engagés sur la période 2022-2024 (3 en 2022, 2 en 2023, 2 en 2024). Vu leur manque d'expérience dans la prise en charge d'un groupe d'apprenants, un dispositif d'accompagnement pédagogique a été conçu afin de les aider à faire leurs premiers pas dans le métier. Il se décline globalement de la manière suivante :

- des séances d'observations de cours dispensées par un formateur « parrain » au sein des équipes de chaque Centre Alpha ;
- des temps de coanimation avec son « parrain » ;
- un accompagnement personnalisé assuré par un référent pédagogique (observation de cours et retour critique, coanimation, rencontres hebdomadaires ou bihebdomadaires pour travailler sur les difficultés…) ;
- des séances collectives de travail d'une demi-journée mensuelles ou bimensuelles, dont les thèmes sont déterminés selon les besoins ou questions exprimés par les formateurs. Cela peut prendre la forme d'échange de pratiques, de lecture de textes de référence, de création de démarches pédagogiques…

Accompagnement collectif des nouveaux formateurs	
Date	**Thème**
19/01/24	Quels objectifs pédagogiques dans un groupe alpha ?
16/02/24	Préparer une séance en alpha : objectifs, matériel, évaluation
15/03/24	Rédaction de rapports : quelles traces conserver ?
19/04/24	Gérer sa vie professionnelle en tant que formateur à LEE Bxl
17/05/24	Comment construire un projet d'éducation permanente ?
21/06/24	Les besoins des apprenants et l'actualité au cœur de l'apprentissage

Remarque : concrètement, les formateurs nouvellement engagés n'ont en principe pas la charge d'un groupe en tant que titulaire. Ce n'est qu'après une période d'appropriation du métier (3-4 mois) qu'un groupe en Centre Alpha leur est confié pleinement en tant que titulaire. Pour donner cours en convention, nous préférons attendre que le nouveau formateur possède un an d'expérience.

3. Les Intercentres remodelés pour plus d'échange de pratiques

En 2024, à la suite d'une demande des formateurs, nous avons intégré aux Intercentres (IC) un espace dédié à l'échange de pratiques, pour permettre aux formateurs de partager leurs expériences sur des thématiques variées, de mutualiser leur savoir et de bénéficier du retour critique de leurs pairs dans une perspective d'amélioration.

Pour rappel, les IC se déroulent sous forme de journées lors desquelles se réunissent des formateurs des cinq Centres Alpha (CA) de LEE Bxl-CRéDAF. L'autonomie des formateurs est placée au cœur du dispositif : le Service pédagogique place un cadre organisationnel minimaliste au sein duquel les formateurs peuvent gérer les échanges, le temps et les consignes.

Cette année, deux journées IC, organisées les 29 et 30 avril, ont attiré une cinquantaine de formateurs dans les locaux du Centre de documentation du Collectif alpha.

La première journée, les formateurs se sont répartis en sous-groupes selon les thématiques de travail qu'ils avaient proposées (à savoir les pratiques d'animation en oral débutant, oral, lecture et écriture). Le deuxième jour, certains ont présenté/animé une activité comme ils l'auraient fait devant un groupe d'apprenants, afin de récolter les éventuels points d'amélioration suggérés par leurs pairs et pouvoir faire évoluer leurs pratiques. Pour conclure, les constats et pistes d'action issus de ces échanges ont été présentés devant les coordinateurs des CA et la direction de LEE Bxl-CRéDAF.

Remarque : les IC, en faisant ressortir les difficultés des formateurs, nous permettent aussi d'adapter notre offre en matière d'accompagnement pédagogique. Leur format n'est pas figé et évolue selon les demandes des formateurs et les évaluations du dispositif.

4. Les animations pour intégrer le jeu dans l'apprentissage

Né dans le cadre de la Concertation communale Cohésion sociale de Molenbeek et aujourd'hui repris par LEE Bxl-CRéDAF, ce projet propose des jeux pour soutenir l'apprentissage des adultes en formation d'alphabétisation et de FLE, ainsi que des formations de formateurs dans ce domaine. En effet, le jeu mis au service de l'apprentissage permet de travailler des compétences langagières ou des objectifs pédagogiques variés, tout en suscitant un meilleur vivre-ensemble (aller à la rencontre de l'autre, découvrir d'autres facettes de sa personnalité, souder le groupe en tissant des liens…). En 2024,

- nous sommes intervenus dans des groupes d'apprenants des Centres Alpha LEE Bxl-CRéDAF, ainsi que dans d'autres associations proposant des cours d'alphabétisation et de FLE, touchant 78 apprenants et 18 formateurs ;
- la responsable du projet a également coanimé un atelier dans le cadre de l'exposition-découverte *Jeux de langage*, intitulé « Le jeu en alpha pour soutenir l'apprentissage du français » (26 septembre, Maison de la Francité). Neuf formateurs, issus de sept associations, ont assisté à l'atelier ;
- un nouveau kit pédagogique ludique, *Alpha 21*, a été testé dans plusieurs groupes d'alphabétisation. Il a comme objectif général d'échanger à la fois sur des thématiques culturelles et des questions de société (citoyenneté, travail, TIC, logement…). Durant la phase d'expérimentation, douze formateurs ont été accompagnés dans l'utilisation de ce kit, afin qu'ils puissent s'en emparer, en évaluer la pertinence et aider à sa finalisation ;
- en collaboration avec Associations 21, nous avons participé à l'élaboration de la fiche *Cap* 2030 *alimentation*, en français facile à lire et à comprendre, adapté à un public alpha ou FLE. Pour rappel, *Cap 2030* est un kit visant à permettre à des publics variés de s'approprier de manière ludique les objectifs de développement durable fixés par l'ONU, à partir de leurs réalités et de leurs préoccupations. Trois formateurs ont expérimenté cet outil durant une phase de test, lancée officiellement en septembre 2024. Plus d'informations ici.

Un site web est consacré à alpha-jeux. Il est régulièrement mis à jour et propose notamment des fiches pédagogiques, un moteur de recherche (qui aide à sélectionner un/des jeu(x) selon ses objectifs pédagogiques), une « collection alpha-jeux » et un répertoire de lieux où pouvoir trouver tel ou tel jeu.

5. Un groupe d'échange de pratiques consacré à la gestion mentale

En 2024, des formatrices de LEE Bxl-CRéDAF et d'autres associations ont participé au groupe d'échange de pratiques consacré à la gestion mentale, créé en 2021 par une conseillère pédagogique de LEE Bxl-CRéDAF.

Pour rappel, la gestion mentale est une pédagogie visant à faire prendre conscience par l'individu de ce qui se passe dans sa tête quand il apprend, tout en lui proposant d'explorer d'autres itinéraires cognitifs pour améliorer son apprentissage, atteindre ses objectifs et renforcer son autonomie. Si la gestion mentale est un atout pour toute personne souhaitant apprendre quelque chose, elle l'est d'autant plus pour les personnes non ou peu scolarisées, qui n'ont pas de repères sur ce qu'est un apprentissage, ni sur les moyens à mettre en œuvre pour apprendre efficacement.

Cet espace permet aux formateurs d'échanger autour des questions, réflexions et difficultés rencontrées dans le déploiement au sein de leurs groupes des techniques de gestion mentale.

Remarque : le groupe d'échange en gestion mentale est complémentaire aux formations gestion mentale niveaux 1 et 2 proposées dans le programme de formations continuées de Lire et Écrire Bruxelles-CRéDAF.

6. Accompagnements de natures diverses

Le Service pédagogique de LEE Bxl propose *un accompagnement pédagogique à la demande* aux formateurs qui éprouvent le besoin d'être soutenus dans leur pratique professionnelle.

En 2024, 17 travailleurs, dont 15 formateurs (6 de LEE Bxl-CRéDAF, 9 d'autres associations) ont bénéficié d'un accompagnement individuel ou collectif à la suite d'une initiative de leur part, portant sur un besoin spécifique.

Les sujets traités étaient variés : les notions d'apprentissage linguistique et d'appropriation de la langue, l'utilisation des *Balises de l'alphabétisation populaire*, la présentation d'outils spécifiques au travail du thème de l'emploi, les difficultés rencontrées avec les apprenants, la méthode *Du sens au signe*…

B. Les formations et accompagnements alpha-TIC

Comme le précise l'Arrêté d'exécution du Décret relatif à la Cohésion sociale (30 novembre 2018), « [o]utre l'apprentissage du français tant oral qu'écrit, les cours doivent viser également à favoriser l'accessibilité des apprenants aux nouvelles technologies de la communication » (article 105, alinéa 2).

À cette fin, en plus de l'offre proposée dans le carnet de formation annuel, LEE Bxl-CRéDAF a mis en place différentes actions pour soutenir les formateurs face aux difficultés que peut poser l'intégration indispensable des outils numériques dans les formations d'alphabétisation :

1. Le Service alpha-TIC a accompagné une formatrice de l'EPFC pour formaliser et diffuser sa pratique de création d'un livre numérique avec un groupe d'alphabétisation. La fiche pédagogique est disponible sur le site alpha-TIC.

2. Le service alpha-TIC, en la personne de son animateur TIC, a accompagné les formateurs de LEE Bxl-CRéDAF pendant des temps de coanimation lors desquels il a apporté sa maîtrise d'outils informatiques ou de logiciels/applications (par exemple, Google Lens, Itsme, QR code, banque en ligne…). À partir du mois de septembre, cette offre s'est ouverte aux formateurs du réseau dans le cadre d'un subside Initiative COCOF (à ce sujet, voir *Rapport Initiative 2024*).

   En 2024, l'animateur TIC a ainsi effectué 94 coanimations, répondant à la demande de 21 formateurs.

3. Mentionnons aussi :

   - le site alpha-TIC, qui propose des préparations de cours alpha-TIC et présente des outils pertinents à utiliser avec nos publics. 12 articles ont été publiés en 2024 ;
   - des coanimations organisées pour qu'un formateur plus à l'aise avec le numérique transmette ses compétences et savoir-faire à ses collègues ;
   - une intervention de notre coordinateur alpha-TIC dans le cadre du BES en alphabétisation organisé par l'IRG[19], le 7 octobre 2024 ;
   - des contacts noués côté néerlandophone : avec Ligo au niveau des pratiques pédagogiques TIC et alpha ; avec MAKS vzw au niveau de l'utilisation de l'intelligence artificielle au sein de groupes d'alphabétisation ;
   - une fiche pédagogique créée à partir d'une datawalk organisée avec deux groupes d'apprenants par l'Institut FARI-AI institute for the common good, pour aborder la question de la captation des données dans l'espace public.

[19] **I**nstitut **R**oger **G**uilbert, école de promotion sociale.

Constats, difficultés et perspectives

1. **Le Service pédagogique a poursuivi sa réorganisation** en recrutant deux nouvelles conseillères pédagogiques en 2024, pour palier le départ de deux autres conseillères pédagogiques ayant atteint l'âge de la retraite.

   La dynamique de recrutement se poursuivra au rythme des départs à la retraite, que ce soit au sein du Service pédagogique (départ de la coordinatrice de la Mission formation du secteur en janvier 2026) ou de l'équipe de formateurs (9 départs d'ici fin 2027). Comme déjà évoqué ci-dessus, les exigences ACS qui nous sont imposées par Actiris pour l'engagement de formateurs rendent le processus de recrutement particulièrement difficile.

2. L'une des deux nouvelles conseillères pédagogiques suit la formation de base 2024-2025 ; elle a été épaulée et formée par la coordinatrice de la Mission Formation du secteur, en vue de reprendre l'animation de la formation de base dès la rentrée de septembre 2025 (animation assurée actuellement par la coordinatrice de la Mission formation du secteur).

3. La fréquentation de nos **formations continuées** a augmenté durant l'année 2024, pour laquelle nous recensons 367 participants (304 personnes), soit une augmentation de la fréquentation de 10 %.

   Quant au **profil des participants**, il est similaire à celui des années précédentes : ce sont principalement des formateurs (rémunérés ou volontaires) qui s'inscrivent. Viennent ensuite les travailleurs en contact avec le public (agent d'accueil, de guidance et d'orientation, assistant social, bibliothécaires, psychologues…), puis les personnes responsables de l'appui pédagogique, coordinateurs ou directeurs. En 2024, les enseignants (de promotion sociale ou d'enseignement de plein exercice) ont été davantage représentés.

   Afin de correspondre au mieux à la demande des formateurs du secteur alpha et FLE et optimiser le Carnet de formations 2025-2026, la coordinatrice de la Mission formation du secteur va consulter les coordinateurs d'une vingtaine d'associations, pour que ces derniers recueillent les besoins et demandes de leur équipe. Les équipes des Centres Alpha de LEE Bxl-CRéDAF seront également consultées. De plus, des **nouveaux aspects communicationnels** sont envisagés pour 2026-2027, comme la présence de QR codes renvoyant à une description audio des différentes formations, ou la présence de logos apportant des précisions sur le contenu de telle ou telle formation. Enfin, l'offre de formation à destination des coordinateurs ou directeurs sera étoffée.

   En parallèle, **une réflexion en interne sera menée sur les causes qui entraînent l'annulation de certaines formations, alors que leur contenu correspond à des manques constatés ou des besoins exprimés au sein du secteur**. C'est notamment le cas de certaines formations axées sur les TIC (deux annulations en 2023, une en 2024), dont nous jugeons la reprogrammation essentielle. La réflexion abordera notamment

les modalités d'organisation telles que la date choisie ou le nombre de jours. Cela passe aussi par un questionnement sur le public de nos formations continuées : pourquoi des formateurs particulièrement mal à l'aise avec les TIC ou les mathématiques rechignent-ils à suivre des formations dédiées à ces matières ?

4. Grâce à la stabilisation progressive du Service pédagogique, **une nouvelle édition de la FFAA débutera dès janvier 2025**. Cette dernière facilite le recrutement de formateurs au sein de LEE Bxl-CRéDAF, tout en fournissant des nouvelles forces pédagogiques compétentes au secteur.
5. **La formation à l'évaluation de l'apprentissages des apprenants** s'est poursuivie en 2024, avec des séances d'échange de pratiques. Un premier exemple de démarche d'évaluation issu de cette formation est consultable en ligne. Ce dispositif continuera en 2025. Le type d'évaluation promu accorde une place centrale à l'apprenant, davantage conscient de ses progrès, ses forces, ses besoins, et dès lors plus activement impliqué dans son apprentissage.
6. Dans une logique d'optimisation de l'accompagnement pédagogique proposé par LEE Bxl-CRéDAF, **nous avons remodelé le format des Intercentres en y incluant un espace d'échange de pratiques**, pour permettre aux formateurs de partager leur expérience par rapport aux thématiques traitées, et de bénéficier du retour critique de leurs pairs dans une perspective d'amélioration. Ce dispositif constitue à la fois un espace de formation continuée pour les formateurs expérimentés, et une opportunité d'apprentissage pour les nouveaux formateurs.

   Si le format actuel n'implique que les formateurs des Centres Alpha de LEE Bxl-CRéDAF, nous réfléchirons aux moyens de développer ce genre d'espace en y incluant les autres associations alpha et FLE, P2 ou non. Dans cet objectif, nous recueillerons les besoins et attentes du secteur lors d'une enquête qui débutera en 2025 (voir perspectives M2, p. 28). Cela nous permettra aussi d'optimiser notre offre en matière d'accompagnement pédagogique.

   Par ailleurs, nous comptons faire figurer ce point dans notre prochain Plan d'action quinquennal (2026-2030).
7. **Le kit pédagogique Alpha 21 a été testé dans des groupes alpha**. Élaboré par une formatrice de LEE Bxl-CRéDAF (avec le soutien de notre Service pédagogique), il a, pour rappel, comme objectif de : **1.** choisir une thématique de travail ; **2.** donner visibilité au travail mené dans les groupes à travers la pratique artistique ; **3.** aborder les différences et/ou proximités culturelles entre les différents apprenants. La phase de test effectuée en 2024 sera évaluée en février 2025, avant une diffusion plus large de l'outil.
8. **Des formateurs de LEE Bxl-CRéDAF ont bénéficié d'un accompagnement méthodologique pour travailler sur les échéances électorales de 2024** au sein de leurs groupes alpha respectifs. Cela a notamment facilité la question des appropriations autour de ce thème majeur. Cet appui s'ancre dans la volonté de former les formateurs, dans la durée, aux questions sociopolitiques qui touchent le secteur et ses différents publics.

Mission 5 – Détachement de formateurs dans les associations conventionnées

LEE Bxl-CRéDAF est chargé de détacher auprès de ses partenaires associatifs et publics des formateurs qualifiés pour dispenser des cours d'alphabétisation.

Remarque : la période couverte dans cette partie du rapport va de septembre 2023 à juin 2024.

En 2023-2024, les services impliqués dans le bon déroulement de la mission 5 ont rencontré des difficultés à maintenir certaines conventions et à en établir des nouvelles, à la suite de l'application du nouveau Décret Cohésion sociale et de la nouvelle nomenclature de l'alphabétisation.

Pour rappel, le CRéDAF est légalement tenu d'organiser 775 heures hebdomadaires durant au moins trente semaines par an (410 heures en convention, 365 heures en Centre Alpha). Durant cette année académique, le nombre d'heures global est atteint (788 h 30 au premier semestre, 802 h 15 au second). Toutefois, un déficit est constaté dans les conventions. Voici un aperçu des difficultés rencontrées :

- Depuis septembre 2023, les heures conventionnées ne peuvent plus faire partie de l'agrément, ce qui a poussé – et poussera – certains opérateurs à se retirer des conventions qui nous lient.
- La nouvelle nomenclature de l'alphabétisation nous a contraint à suspendre les conventions en FLE à partir de septembre 2023.
- Mentionnons aussi que les formateurs récemment engagés ont besoin d'un temps d'adaptation, de formation et d'accompagnement pédagogique avant d'être en mesure d'assurer des activités d'apprentissage du français, en interne et *a fortiori* en convention.

Tout cela a comme conséquence une diminution du nombre d'heures hebdomadaire organisé en convention durant l'année 2023-2024 : 378 h 30 entre septembre et décembre, 368 h 45 entre janvier et juin, pour un objectif de 410 h. LEE Bxl-CRéDAF a anticipé l'impact de ces difficultés, d'une part, en ouvrant des groupes supplémentaires dans ses Centres Alpha (au total en CA, 410 h entre septembre et décembre 2023, 433 h 30 entre janvier et juin 2024, pour un objectif de 365 h), d'autre part, en accueillant des nouveaux partenaires (Avenir et CATI).

À partir de l'année académique 2024-2025, seules les associations qui seront agréées dans l'axe prioritaire P2 pourront bénéficier du détachement d'un formateur de LEE Bxl-CRéDAF. Or, 7 associations conventionnées sont hors cadre P2, temporairement ou définitivement, et verront donc leur convention s'arrêter en juin 2024, ce qui représente 97 h 30.

Afin de compenser ces pertes d'heures, nous maintiendrons le dialogue avec les opérateurs P2 en vue de renforcer le nombre d'heures au sein des conventions en cours, mais aussi d'en établir des nouvelles.

I. Modèle de convention

Depuis septembre 2023, à la suite de la nouvelle nomenclature de l'alphabétisation et de l'application du nouveau Décret relatif à la Cohésion sociale, le CRéDAF n'organise plus que des cours pour un public alpha (que ce soit en Centre Alpha ou en convention).

Dès lors, les groupes conventionnés ne concernent dorénavant que le public alpha, à l'exception d'un groupe qui bénéficie d'une dérogation accordée par le cabinet Ben Hamou jusqu'en juin 2024.

Le texte de convention type sera modifié en ce sens pour la rentrée de septembre 2024.

II. Description des critères de détachement

Voici un récapitulatif des critères de détachement :

L'opérateur doit…

1. avoir du public alpha ;
2. avoir des locaux et du mobilier adaptés, ainsi que du matériel pédagogique ;
3. fixer la cotisation des apprenants à maximum 50 € par an ;
4. transmettre les statistiques liées aux apprenants des groupes conventionnés ;
5. prendre une assurance RC en faveur des apprenants ;
6. être opérateur P2 en Cohésion sociale[20] (nouveau Décret Cohésion sociale) ;
7. avoir une offre alpha en propre que le CRéDAF vient renforcer ;
8. assurer la présence d'une personne de l'association conventionnée lors de l'activité assurée par le formateur de LEE Bxl-CRéDAF, surtout en soirée.

À la suite de l'application du nouveau Décret Cohésion sociale et de la nouvelle nomenclature de l'alphabétisation, nous avons décidé de permettre une augmentation du nombre d'heures dans les nouvelles conventions, au-delà des 13 heures maximum les années précédentes.

[20] Les conventions passées avec des opérateurs non-P2 sont dérogatoires jusqu'en juin 2024.

III. Les points relatifs à l'encadrement des formations

A. Inscription des participants

En 2023-2024, **765 personnes différentes** se sont inscrites dans les cours organisés en conventions (pour un total de 785 inscriptions). Parmi elles, **609 (79,6%) ont effectivement participé** à ces formations.

B. Évaluation des savoirs de base des participants en amont des formations

Le graphique ci-dessous montre que les inscriptions des personnes qui participent aux formations en association conventionnée concernent majoritairement (64,7%) des groupes d'oral. Pour la compréhension du graphique ci-dessous, nous utilisons la typologie suivante :

- **oral** : formation qui s'adresse à un public en alphabétisation ayant une très faible connaissance de l'oral en français.
- **lecture et écriture (LEE)** : formation qui s'adresse à un public en alphabétisation (francophone ou non francophone) ayant acquis des bases suffisantes en oral pour aborder la lecture et l'écriture.
- **français langue étrangère (FLE)** : formation qui s'adresse à un public non francophone ayant été alphabétisé dans son pays d'origine ou ailleurs, et qui détient un diplôme équivalent ou supérieur au CEB.

  ⚠ Comme énoncé ci-dessus, un seul un groupe du Maître Mot est concerné, car il bénéficie d'une dérogation accordée par le cabinet Ben Hamou jusqu'en juin 2024.

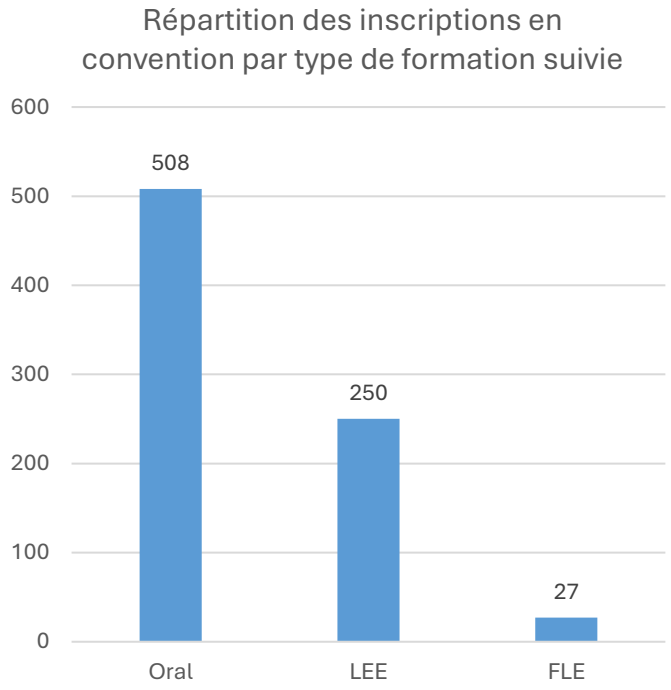

IV. Nos actions de formation : organisation de l'offre

Le tableau de la page ci-dessous reprend le nombre de groupes et le volume horaire hebdomadaire (VHH) organisés en conventions. Le volume horaire hebdomadaire est calculé en additionnant les heures hebdomadaires de chaque groupe (par exemple, un groupe de 9 h et un groupe de 10 h donnent un volume horaire hebdomadaire de 19 h).

Remarque : contrairement aux années précédentes, nous n'additionnons plus les VHH des semestres 1 et 2 dans la présentation des données M3 et M5. En effet, la période couverte par ces missions correspond dorénavant à l'année académique et non plus à l'année civile. Dès lors, les cours qui sont donnés au long des deux semestres sont essentiellement les mêmes ; les seules différences qui peuvent subsister entre les deux semestres viennent de l'éventuel arrêt ou ajout de cours durant l'année. C'est pourquoi les tableaux de données des missions 3 et 5 présentent la situation à la rentrée de septembre et, séparément, la situation entre janvier et juin.

Nombres de groupes, de participants et d'heures en conventions 2023-2024															
	Groupes septembre	Participants septembre			Heures septembre	Groupes qui se terminent en janvier	Participants en moins à partir de janvier			Heures en moins à partir de janvier	Groupes supplémentaires à partir de janvier	Participants supplémentaires à partir de janvier			Heures supplémentaires à partir de janvier
Centre Alpha	Total	♀	♂	Total	Total	Total	♀	♂	Total	Total	Total	♀	♂	Total	Total
Anderlecht	8	97	25	122	67	1	13	1	14	9	0	0	0	0	0
Ixelles	9	99	32	131	75 h 30	2	20	9	29	9 h 45	0	0	0	0	0
Molenbeek	6	65	13	78	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Gilles	9	85	21	106	84	0	0	0	0	0	1	6	0	6	9
Schaerbeek	10	143	23	166	92	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	**42**	**490**	**114**	**603**	**378 h 30**	**3**	**33**	**10**	**43**	**18 h 45**	**1**	**6**	**0**	**6**	**9**

Le volume horaire hebdomadaire organisé en convention est de 378h30 entre septembre et décembre 2023, et de 368h45 entre janvier et juin 2024. Pour rappel, le CRéDAF est tenu d'organiser au moins 410h hebdomadaires. Ces résultats sont essentiellement imputables aux effets de l'application du nouveau décret Cohésion sociale et à la nouvelle nomenclature de l'alphabétisation.

V. Nos actions de formation : apprentissages linguistiques et appropriations

A. Les types d'apprentissages linguistiques

Les différents apprentissages linguistiques ne variant pas d'une année à l'autre, nous renvoyons le lecteur au *Rapport CRéDAF 2021* (pp. 68-73) pour plus d'informations à ce sujet.

B. Les appropriations en 2023-2024 (associations conventionnées)

Types d'appropriations	Alpha écrit	Alpha oral	Activité transversale[21]
Connaissance du monde, de son quartier, de sa ville, de son pays	11	20	
Ateliers d'expression artistique et culturelle, actions culturelles et émancipation culturelle	6	8	2
Formations citoyennes (information sur ses droits et devoirs, sur le fonctionnement de la société, le vivre-ensemble…)	10	10	
Ateliers sur les droits sociaux (santé, emploi, éducation, sécurité sociale, logement…)	12	12	
Émancipation citoyenne et esprit critique	10	11	
Accès aux savoirs scientifiques		1	
Atelier mathématique	5	2	

[21] Les activités transversales rassemblent plusieurs groupes de différents niveaux.

VI. Évolution depuis année N-1 (nouvelles demandes, annulations…)

Sur les conditions de reconduction des conventionnements et l'instruction de nouveaux conventionnements, voir *Rapport CRéDAF 2022* (p. 60).

Les dispositions du Décret Cohésion sociale 2018 (avec la non-prise en compte des heures conventionnées dans le dossier d'agrément) ainsi que la nouvelle nomenclature de l'alphabétisation ont bouleversé les modalités de convention et entraîné une réduction importante du nombre d'heures conventionnées.

Pendant l'année académique 2023-2024, on dénombre 38 conventions au premier semestre et 36 au second. Parmi les éléments à noter :

- L'arrêt en septembre 2023 de la convention avec l'ASBL Sésame, qui a choisi de ne pas rentrer de demande d'agrément en P2 **(-9 h)**.
- Le retrait ou la réduction d'heures conventionnées de cinq partenaires agréés P2 (voir tableau ci-dessous), qui motivent leur décision par la non-prise en compte des heures conventionnées dans leur agrément.

Septembre 2023		
Maison Mosaïque de Laeken (Vie féminine)	**-10 h**	**-24 h 30**
Maison Mosaïque de Molenbeek (Vie féminine)	**-10 h 30**	
Centre culturel d'Etterbeek (groupe alpha-projets)	**-4 h**	
Janvier 2024		
Centre culturel d'Etterbeek	**-4 h**	**-18 h 45**
Maison des Enfants (Anderlecht)	**-9 h**	
La Chôm'Hier	**-5 h 45**	

- Le prolongement de la suspension, en septembre 2023, d'une convention avec Hispano-Belga (Saint-Gilles), pour des difficultés liées au changement de son public et à l'absence de coordination pédagogique **(-9 h)**.
- L'arrêt de la convention avec Entraide et culture, en janvier 2024, pour cause de faillite **(-21 h)**. Face à cette situation, LEE Bxl-CRéDAF a réagi rapidement et, avec l'accord de l'Administration, a pu reprendre les 3 groupes alpha de l'association (1 en partenariat avec la Maison de quartier Saint-Antoine, les 2 autres en partenariat avec la Maison des jeunes de Forest, dont les locaux sont proches et ne nécessitent pas de trop grand déplacement pour les apprenants).

  Remarque : nous avons activé notre réseau pour que les 3 groupes FLE d'Entraide et culture soient repris. Deux l'ont été par la Maison de quartier Saint-Antoine (2 groupes) et le Partenariat Marconi (1 groupe). Ainsi, tous les groupes ont pu poursuivre leur apprentissage.

De plus, en septembre 2023, nous avons pu accéder à la demande de deux associations :

- Avenir (Saint-Josse-ten-Noode), pour un groupe de **9 h** en journée.
- Le CATI (Schaerbeek), pour un groupe de **4 h** en soirée.

VII. Organismes conventionnés de septembre 2023 à juin 2024

Associations conventionnées		Commune	P2 Cohésion sociale	
			Oui	Non
1	Alpha-Andromède	Woluwe-Saint-Lambert		1
2	(Les) Amis du Congo Solidarité	Anderlecht		1
3	ASE Annessens	Bruxelles	1	
4	Atouts Jeunes	Molenbeek	1	
5	Avenir	St Gilles	1	
6	Bouillon de Cultures	Schaerbeek	1	
7	Cati	Schaerbeek	1	
8	Centre Communautaire Maritime	Molenbeek	1	
9	Centre culturel Evere (l'Entrela)	Evere	1	
10	Centre culturel Senghor	Etterbeek	1	
11	Centre d'Entraide de Jette	Jette	1	
12	Centre socio-culturel Alevi	Anderlecht		1
13	Centre TEFO	Bruxelles	1	
14	(La) Chôm'hier	Laeken	1	
15	CIEP-MOC Partenariat D+	Schaerbeek	1	
16	Entraide et Culture	Forest	1	
17	Entr'Aide des Marolles	Bruxelles	1	
18	Formosa	Bruxelles	1	
19	Gaffi	Schaerbeek	1	
20	Hispano-Belga	Saint-Gilles	1	
21	Infor-Femmes ADIF	Anderlecht	1	
22	Institut de la Vie	Anderlecht	1	
23	Institut Kurde	Saint-Josse-Ten-Noode	1	
24	Maison de Quartier St Antoine	Forest	1	
25	Maison de Turquie Eyad	Saint-Josse-Ten-Noode	1	
26	Maison des enfants d'Anderlecht	Anderlecht	1	
27	Maison des femmes – MOVE ASBL	Molenbeek	1	
28	(Le) Maître-Mot	Ixelles	1	
29	(Le) Manguier en fleurs	Anderlecht	1	
30	Mes-tissages	Berchem-Sainte-Agathe		1
31	(Le) Pavillon	Auderghem	1	
32	(La) Porte verte	Molenbeek		1
33	PCS Goujons-ULAC	Anderlecht	1	
34	PCS Peterbos	Anderlecht		1
35	PCS Syndicat des locataires	Anderlecht		1
36	SIMA	Saint-Josse-Ten-Noode	1	
37	Vie Féminine Espace Femmes de Jette	Jette	1	
38	Vie Féminine Maison Mosaïque Laeken	Bruxelles -Laeken	1	
			31	**7**

Constats, difficultés et perspectives

1. À propos des dispositions du Décret Cohésion sociale 2018

À partir de l'année académique 2024-2025, seules les associations qui seront agréées dans l'axe prioritaire P2 pourront bénéficier du détachement d'un formateur de LEE Bxl-CRéDAF. Or, 7 associations conventionnées sont hors cadre P2, temporairement ou définitivement, et verront donc leur convention s'arrêter en juin 2024, ce qui représente 97 h 30.

Parmi elles…

- 2 pourraient demander un agrément P2 au plus tôt en 2025 car elles ont été soutenues par la COCOF en 2023 via le subside Innovation (les Amis du Congo et le Centre socioculturel des Alevis de Bruxelles). Cependant, l'absence de gouvernement à Bruxelles bloque leur possible agrément en P2.
- 2 ont été retenues en Initiative en 2023 (la Porte verte-Éducation et Mes-tissages, reconnue en P1) et pourraient dès lors déposer leur demande pour bénéficier du subside Innovation en 2024. Mais le suivi de ce processus reste à ce jour hypothétique.
- 3 sont des PCS-logements sociaux dans des situations spécifiques : Alpha-Andromède (CASG Wolu-Services), qui bénéficie d'un subside FIPI, le PCS Square Albert 1er-Syndicat des Locataires ASBL, et le PCS Peterbos, porté par une ASBL néerlandophone ouverte à un partenariat avec un opérateur anderlechtois en P2 (en l'occurrence l'ASBL ADIF-Infor Femmes, qui a un groupe de femmes Éducation permanente au Peterbos). Dès lors, ce dernier groupe de 9 h pourra continuer au-delà de juin 2024. Pour les 2 premiers cités, c'est l'arrêt du conventionnement.

2. Les effets de la nouvelle nomenclature de l'alphabétisation

La nouvelle nomenclature de l'alphabétisation, couplée à l'application du nouveau Décret relatif à la Cohésion sociale, contraint le CRéDAF à ne plus organiser que des cours pour un public alpha, que ce soit dans ses Centres Alpha ou en convention.

3. Instructions des nouvelles demandes de convention

Au regard des différentes restrictions liées au décret concernant les heures conventionnées, le CRéDAF a contacté différents opérateurs P2 en alpha afin d'établir de nouvelles conventions. Le Cati et Avenir ont démarré en septembre 2023, et nous avons accepté la demande d'Entraide des Marolles pour l'ouverture d'un 2e groupe. D'autres opérateurs ont demandé de démarrer une convention en septembre 2024 (CFBI, CARIA, le Centre social du Béguinage, Joseph Swinnen, Bruxelles laïque et le PAS).

Par ailleurs, lors des évaluations de fin d'année, nous serons attentifs aux demandes d'augmentation d'heures chez les partenaires conventionnés.

Enfin, plusieurs rencontres avec l'Administration de la COCOF ont eu lieu afin de faire le point sur les opérateurs agréés en P2 et leur offre en alpha.

4. Récolte des données-apprenants

Comme indiqué dans notre rapport précédent, cette récolte de données sur la participation aux cours et le profil des participants reste une priorité afin de pouvoir mieux cerner le suivi et la participation aux activités proposées. Comme indiqué dans les rapports précédents, la transmission des données-apprenants par les associations partenaires pose des difficultés, notamment celles qui concernent le statut socioprofessionnel.

Missions 3 et 5 – Profil des apprenants en Centre Alpha et en convention

Dans ce chapitre sont présentées différentes données qui permettent de mieux saisir le profil des apprenants sur l'année 2023-2024, que ce soit en Centre Alpha ou en association conventionnée : nombre d'inscrits et de participants, genre, tranche d'âge, fréquentation scolaire, niveau de diplôme, nationalité et pays de naissance, durée de séjour en Belgique, statut socioprofessionnel.

Les données relatives au parcours des personnes et au niveau de diplôme sont déclaratives, avec la limite d'exactitude que cela représente, puisqu'elles dépendent beaucoup de la capacité du participant à comprendre le français et à se faire comprendre.

1. Le nombre d'inscrits et de participants

Lieu	**Nombre d'inscrits 2023-2024**			**Nombre de participants effectifs (qui se sont présentés aux cours)**		
	♀	♂	Total	♀	♂	Total
Centres Alpha	537	316	853	414	225	639
Conventions	617	148	765	495	114	609
Total de personnes	**1140**	**460**	**1618***	**909**	**339**	**1248***

<u>Remarque</u> (*) : sur le total des 1618 inscrits recensés sur les listes de présences, 18 personnes ont été inscrites à la fois dans un Centre Alpha et dans une convention. Cette réalité ramène à 1600 (1618 - 18) le total effectif de personnes inscrites. Selon la même logique, on dénombre 1240 personnes parmi les participants (1248 - 8).

2. Genre des participants

Parmi les 1248 participants, les femmes sont plus nombreuses que les hommes : il y a 909 femmes (73 %) pour 339 hommes (27 %). Cela est conforme aux proportions constatées les années antérieures. La présence majoritaire de femmes est plus marquée dans les conventions, ce qui peut s'expliquer par le fait que certaines de ces dernières n'accueillent qu'un public féminin.

	Centres Alpha	Conventions	Total CRéDAF 2023-2024
Nombre de participants	**639**	**609**	**1248**
♀	414 (65 %)	495 (81 %)	909 (73 %)
♂	225 (35 %)	114 (19 %)	339 (27 %)

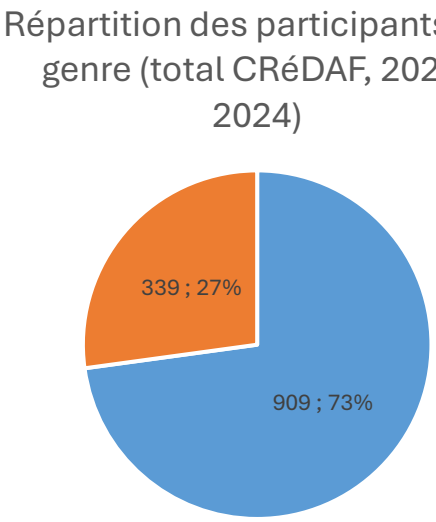

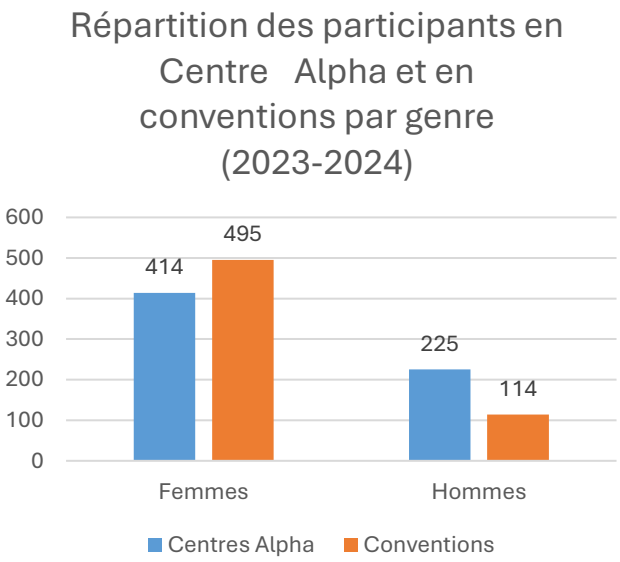

3. Tranche d'âge des participants

En 2023-2024, nous constatons que le profil d'âge moyen se situe entre 35 et 54 ans (55,52 %). Le groupe des « 55 ans et plus » représente 24,76%, et celui des 18-34 ans 19,64 %.

Classement par groupe d'âge	Centres Alpha		Conventions		Total CRéDAF 2023-2024	
Moins de 18 ans	1	0,16 %	0	0 %	1	0,08 %
18-24 ans	20	3,13 %	21	3,45 %	41	3,29 %
25-34 ans	108	16,9 %	96	15,76 %	204	16,35 %
35-44 ans	185	28,95 %	165	27,09 %	350	28,04 %
45-54 ans	188	29,42 %	155	25,45 %	343	27,48 %
55-64 ans	110	17,21 %	133	21,84 %	243	19,47 %
65 ans et plus	27	4,23 %	39	6,41 %	66	5,29 %
Total de personnes	**639**	100%	**609**	100 %	**1248**	100 %

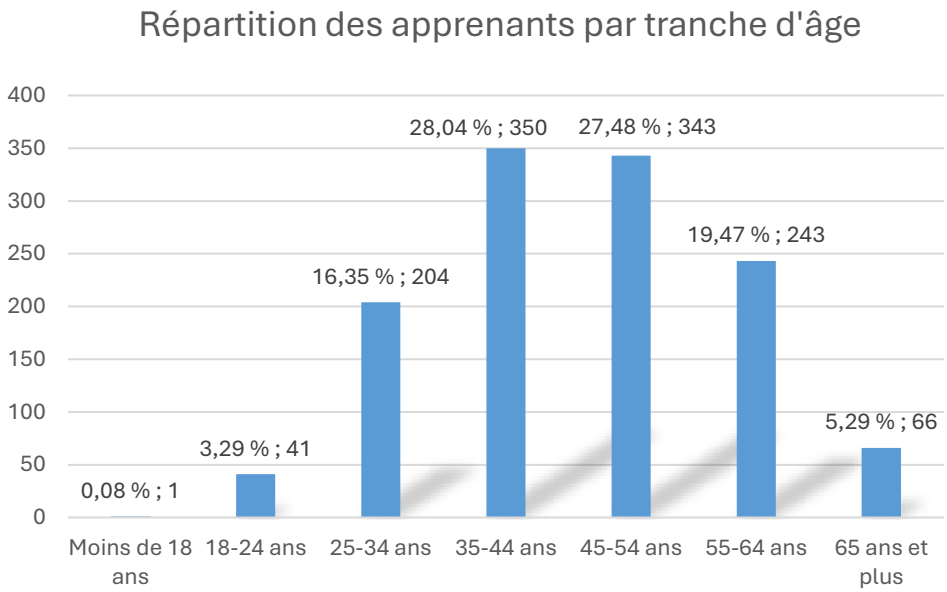

4. Fréquentation scolaire des participants

En 2023-2024, d'après les informations récoltées auprès du public, la très forte majorité du public CRéDAF (87,02 %) a fréquenté au maximum l'enseignement primaire (39,58 % sans fréquentation scolaire et 47,44 % pour le primaire). Dans les Centres Alpha, cette proportion monte à 93,59 % des participants, contre 80,13 % dans les groupes conventionnés.

Classement par niveau de fréquentation scolaire	Centres Alpha		Conventions		Total CRéDAF 2023-2024	
Pas de fréquentation scolaire	261	40,85 %	233	38,26 %	494	39,58 %
Primaire	337	52,74 %	255	41,87 %	592	47,44 %
Secondaire	33	5,15 %	70	11,49 %	103	8,25 %
Supérieur au secondaire	1	0,16 %	9	1,48 %	10	0,80 %
Parcours atypique[22]	7	1,1%	1	0,16 %	8	0,64 %
Inconnu	0	0 %	41	6,74 %	41	3,29 %
Total de personnes	**639**	100 %	**609**	100 %	**1248**	100 %

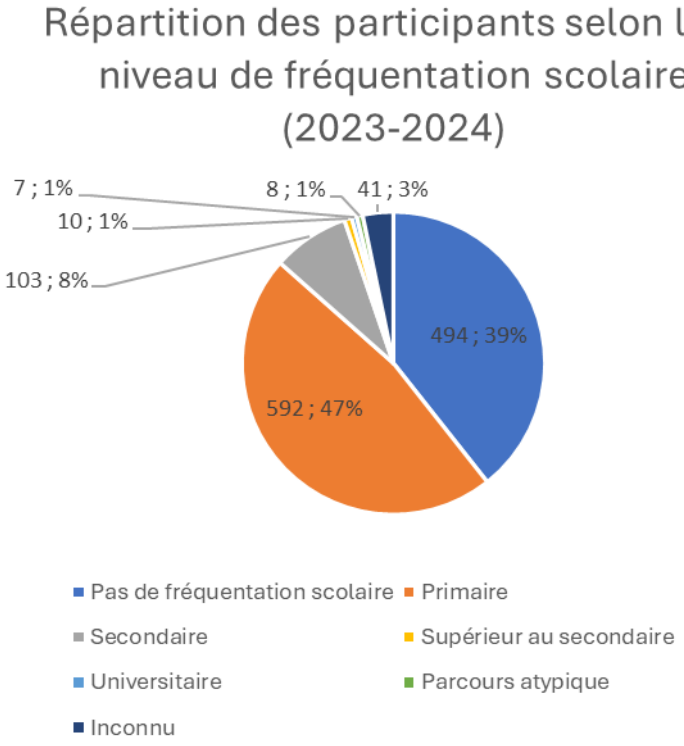

[22] La catégorie « Parcours atypique » recense des personnes qui sont arrivées en Belgique en âge d'obligation scolaire, mais qui se sont retrouvées dans un niveau correspondant à leur âge et non à leurs compétences effectives (par exemple, un jeune de 14 ans sans équivalent CEB qui se retrouve en deuxième secondaire).

5. Niveau de diplôme des participants

En 2023-2024, l'énorme majorité des participants (83,41 %) n'ont aucun diplôme. Cette proportion est particulièrement élevée dans les Centres Alpha, avec 90,62 % des participants sans diplôme, contre 75,86 % dans les conventions.

Classement par niveau de diplôme	Centres Alpha		Conventions		Total CRéDAF 2023-2024	
Pas de fréquentation scolaire	261	40,85 %	233	38,26 %	494	39,58 %
< CEB	318	49,77 %	229	37,6 %	547	43,83 %
CEB	45	7,03 %	62	10,18 %	107	8,57 %
< CE1D	3	0,47 %	1	0,16 %	4	0,32 %
≥ CE1D	12	1,88 %	43	7,07 %	55	4,41 %
Inconnu	0	0 %	41	6,73 %	41	3,29 %
Total de personnes	**639**	100 %	**609**	100 %	**1248**	100 %

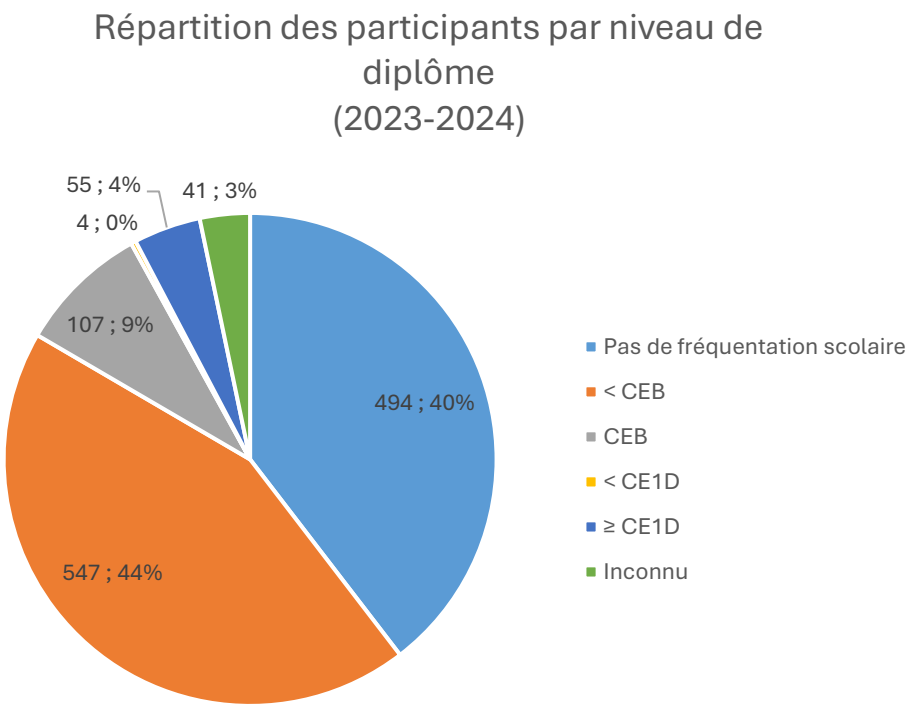

6. Nationalité et pays de naissance des participants

Au niveau de la nationalité, les personnes étrangères sont les plus nombreuses (901) et représentent 72,2 % du total des participants, alors que les Belges (321) en représentent 25,72 %. La catégorie « inconnu » représente 2,08 %, soit 26 personnes. Le tableau ci-après subdivise la catégorie des participants de nationalité étrangère en deux sous-catégories : les ressortissants de l'Union européenne et ceux hors Union européenne.

Classement de la Nationalité	Centres Alpha		Conventions		Total CRéDAF 2023-2024	
Belge	169	26,45 %	152	24,96 %	321	25,72 %
Ressortissant hors UE	437	68,39 %	392	64,37 %	829	66,43 %
Ressortissant UE	33	5,16 %	39	6,4 %	72	5,77 %
Inconnu	0	0 %	26	4,27 %	26	2,08 %
Total	**639**	100 %	**609**	100 %	**1248**	100 %

Remarque : les 5 pays de naissance les plus représentés sont le Maroc, la Guinée, la Syrie, l'Afghanistan et le Congo. La grande majorité des participants de nationalité belge ne sont pas nés en Belgique (seuls 7 participants sont nés en Belgique) et n'y ont pas étudié.

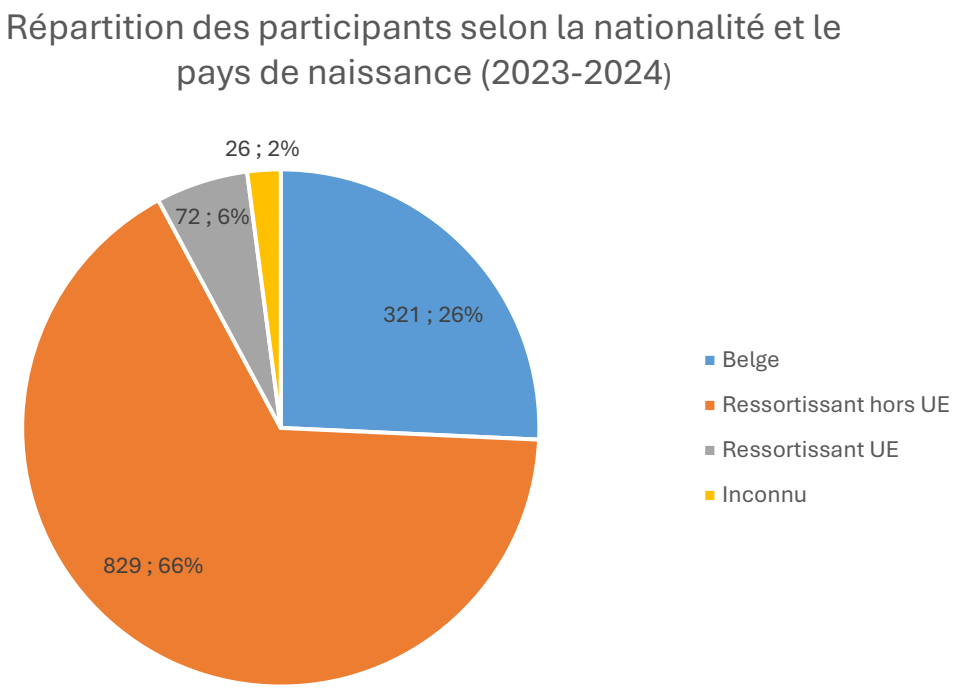

7. Durée de séjour en Belgique des participants

Ce sont les populations plus « installées » que l'on retrouve davantage dans les groupes, avec 27,72 % pour la catégorie « durée de séjour de 3 à 10 ans » et 46,31 % pour celle « durée de séjour de plus de 10 ans ». Les participants ayant une durée de séjour en Belgique inférieure à trois ans sont assez minoritaires puisqu'ils ne représentent que 13,95 % du public (soit 174 personnes). Cette proportion est sans doute due au fait que le public primoarrivant est pris en charge par les opérateurs de formation linguistique agréés dans le cadre du Parcours d'accueil et que les 13,95 % de primoarrivants venus suivre des cours en 2023-2024 dans les Centres alpha ou les associations conventionnées ne remplissaient pas les conditions pour s'inscrire dans le cadre du Parcours.

Durée de séjour en Belgique	Centres Alpha		Conventions		Total CRéDAF 2023-2024	
Inconnu	1	0,16 %	149	24,47 %	150	12,02 %
Né en Belgique	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Moins de 3 ans	109	17,06 %	65	10,67 %	174	13,95 %
De 3 à 10 ans	199	31,14 %	147	24,14 %	346	27,72 %
Plus de 10 ans	330	51,64 %	248	40,72 %	578	46,31 %
Total de personnes	**639**	100 %	**609**	100 %	**1248**	100 %

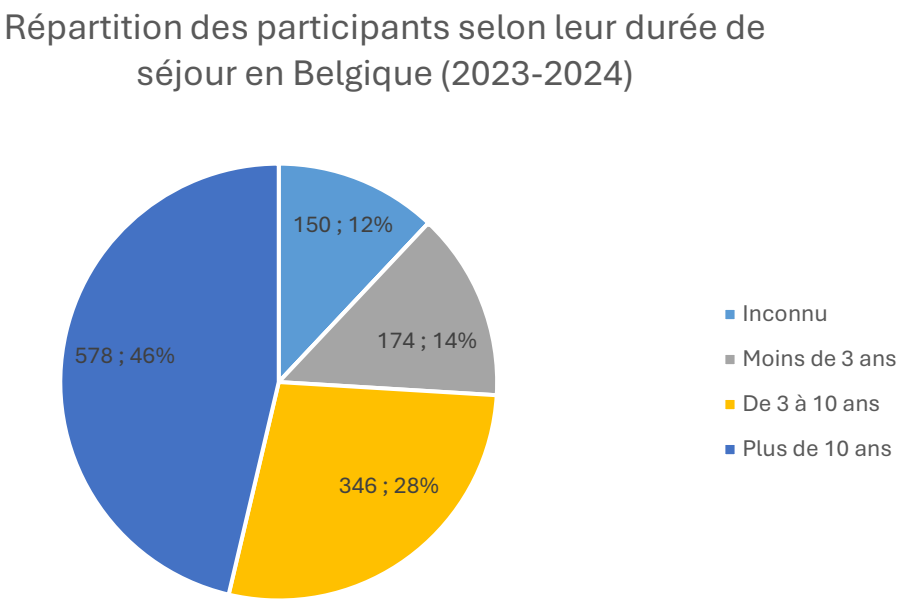

8. Statut socioprofessionnel des participants

Sur ce plan, les données confirment d'année en année le statut précaire des participants, confrontés à de grandes difficultés dans leur vie quotidienne. En effet, ce sont les personnes émargeant au CPAS qui sont les plus nombreuses (30,6 % du total des participants), avec les personnes sans revenu personnel[23] (22,36 %).

Statut socioprofessionnel	**Centres Alpha**		**Conventions**		**Total CRéDAF 2023-2024**	
(Pré)Pensionné	20	3,13 %	26	4,27 %	46	3,69 %
CPAS	210	32,86 %	172	28,23 %	382	30,6 %
Demandeur d'emploi indemnisé	94	14,7 %	42	6,9 %	136	10,9 %
Travailleur	26	4,07 %	10	1,64 %	36	2,88 %
Handicap reconnu	6	0,94 %	2	0,33 %	8	0,64 %
Mutuelle	32	5,01 %	14	2,3 %	46	3,69 %
Sans revenu	135	21,13 %	144	23,65 %	279	22,36 %
En attente de statut	101	15,81 %	49	8,05 %	150	12,02 %
Inconnu	15	2,35 %	150	24,63 %	165	13,22 %
Total de personnes	**639**	100 %	**609**	100 %	**1248**	100 %

À l'exception de la catégorie « Demandeur d'emploi indemnisé » (qui représente 14,7 % en CA et 6,9 % en convention), on remarque peu de différences entre les Centres Alpha et les conventions concernant le profil administratif et socioprofessionnel quand celui-ci est connu. Relevons toutefois que la catégorie « Inconnu », dans les conventions (24,63 %), est beaucoup plus importante qu'en Centre Alpha (2,35 %).

[23] C'est-à-dire les personnes sans revenus provenant soit de leur propre activité, soit d'un droit personnel à une indemnité ou une allocation.

Recommandations

Entre la crise institutionnelle bruxelloise – qui affaiblit les différents services – et la politique menée au niveau fédéral (chômage, santé, enseignement), le public alpha et FLE Cohésion sociale va voir sa situation socioéconomique se détériorer et aura besoin d'un secteur résistant pour le soutenir et l'aider à traverser les difficultés entraînées par l'analphabétisme et l'illettrisme. À cette fin, LEE Bxl-CRéDAF demande la mise en application des recommandations énoncées ci-dessous.

1. Assouplir les critères de conventionnement

Le public alpha exige une approche pédagogique spécifique, dont les associations ont du mal à s'emparer, ce qui se traduit notamment par une offre alpha insuffisante en Région bruxelloise. Les conventionnements sont un moyen de remédier à ce problème, car LEE Bxl-CRéDAF y apporte son expertise en matière de pédagogie alpha.

Dans ce contexte, pour soutenir les opérateurs qui s'emparent de la question de l'alphabétisation en dehors du champ décrétal, **nous réitérons notre suggestion à la COCOF d'ouvrir le champ d'action des conventions, notamment en rendant possible le conventionnement des opérateurs de l'axe 2 Initiative, Impulsion ou Innovation, ainsi que des P1 proposant une offre en alpha.**

De plus, élargir le conventionnement aux P1 pourrait permettre de traiter la question des jeunes analphabètes (voir ci-dessous).

2. Un dispositif spécifique pour les jeunes en difficulté de lecture et écriture

Sollicités par la direction de l'Institut de la Providence (Anderlecht), nous avons été interpellés par les difficultés des jeunes élèves analphabètes ou illettrés inscrits en DASPA dans cet établissement. Issus de familles à faible insertion socioéconomique, ces élèves cumulent les vulnérabilités, ce qui complique fortement leur parcours scolaire. En décrochage, une partie d'entre eux quitte l'enseignement une fois l'âge d'obligation scolaire passé, sans pour autant disposer des connaissances de base pour mener à bien une formation dans le cadre de l'enseignement pour adulte.

À ce sujet, nous alertions l'an dernier sur le peu de dispositifs adaptés aux besoins de ces jeunes, qui risquent la disparition hors des radars et un enlisement dans la précarité.

Dès lors, nous confirmons notre demande à la COCOF de **favoriser l'émergence de projets spécifiques pour les publics analphabètes ou illettrés de la catégorie d'âge 16-22 ans**, qui viendraient renforcer leurs compétences linguistiques et les soutiendraient dans la réussite de leur parcours scolaire.

Par ailleurs, nous **appuyons la volonté du comité de pilotage pour l'alpha d'organiser une journée axée sur les jeunes analphabètes** et marquons notre volonté de nous y impliquer comme coorganisateur, dans l'objectif d'organiser des projets pilotes avec des opérateurs alpha ou FLE, ainsi qu'avec le CRéDASC.

3. Les TIC en Alpha : mieux soutenir les associations

L'intégration des TIC dans les formations d'alphabétisation et de FLE reste un défi. **En ce sens, nous proposons à la COCOF de financer des postes ETP niveau bachelier de formateurs alpha-FLE spécialisés en TIC**, afin d'accompagner les formateurs du réseau d'alphabétisation et de FLE désirant mettre en place des démarches qui intègrent le numérique.

4. Organisation plus régulière par la COCOF de rencontres portant sur des sujets importants pour le secteur de l'alphabétisation et du FLE bruxellois

En se basant sur les matinées des 10 et 11 octobre 2024, dont les retours étaient enthousiastes, nous suggérons à la COCOF d'organiser à nouveau des rencontres entre l'Administration, le CRéDAF et les opérateurs P2. Ces dernières, complémentaires aux Rencontres bruxelloises de l'alphabétisation et du FLE, contribueraient à renforcer le secteur, notamment en…

- créant des espaces consacrés à des temps d'échange, propices à la clarification de ce qui est attendu et souhaité des différents acteurs présents ;
- permettant l'expression d'éléments qui posent des problèmes aux opérateurs et qui peuvent être source d'incompréhension ou de dysfonctionnement.

5. Sensibiliser les associations

Afin d'appuyer le CRéDAF dans la réalisation de ses missions, nous demandons à la COCOF de continuer à…

- **diffuser autant que possible la nouvelle nomenclature** de l'alphabétisation auprès des associations, pour optimiser l'orientation du public et éviter les confusions liées à l'absence d'un langage commun dans le secteur.
- **promouvoir l'utilisation du nouvel outil de positionnement FLE** développé par LEE Bxl-CRéDAF auprès des associations.
- **encourager les opérateurs d'alphabétisation et de FLE à faire part de leur offre de formation** au CRéDAF.
- **inciter les partenaires conventionnés à nous transmettre des données apprenants** les plus complètes possibles.
- **sensibiliser les formateurs et les coordinateurs d'associations à l'importance de se former**.

En conclusion

En 2024, Lire et Écrire Bruxelles-CRéDAF a confirmé son rôle de levier essentiel pour l'accès aux droits et l'émancipation par l'alphabétisation et l'apprentissage du français en Région bruxelloise. Dans un environnement institutionnel marqué par l'incertitude, nous avons poursuivi nos missions avec professionnalisme : accueillir et orienter un public toujours plus nombreux, coordonner et renforcer le secteur associatif alpha et FLE, former les apprenants et soutenir les professionnels du terrain.

Face aux défis structurels (précarisation, inégalités socionumériques, instabilité politique), nous avons construit des réponses collectives et porté avec nos partenaires une vision exigeante de la cohésion sociale : une société qui garantit à chacun l'accès aux savoirs de base et l'exercice effectif de ses droits.

La consolidation des outils communs, l'élargissement des partenariats et la dynamique d'innovation pédagogique engagée nous placent en position d'acteur fédérateur pour 2025. Nous restons pleinement engagés aux côtés du secteur, des institutions publiques et des Bruxellois, pour faire de l'alphabétisation un véritable vecteur d'inclusion et de résilience collective.

Documents annexés

Comptes rendus des trois Rencontres bruxelloises de l'alphabétisation et du FLE organisées en 2024 :

1. *L'impact des actions d'alphabétisation et de FLE sur le public Cohésion sociale*
   ➔ pp. 75-78.
2. *Les droits des personnes analphabètes ou illettrées sous l'angle de la législation antidiscrimination*
   ➔ pp. 79-82.
3. *Comment nommer mon public : est-il alpha ou FLE ?* […]
   ➔ pp. 83-90.

Rencontres Bruxelloises Alpha FLE

Synthèse de la rencontre du 21 mars 2024

Introduction

Le 21 mars 2024, une **Rencontre bruxelloise de l'alpha-FLE** a été organisée par Lire et Écrire Bruxelles-CRéDAF, en collaboration avec le CRAcs, sur « **l'impact des actions d'alphabétisation et de FLE sur le public Cohésion sociale** ». Cette rencontre a réuni 70 personnes provenant d'associations du secteur de la Cohésion sociale (CS) bruxelloises, de la COCOF, de centres régionaux, de coordinations communales CS et de Lire et Écrire Bruxelles.

Les travaux ont débuté avec la présentation de l'enquête du CRAcs, « *Les publics des associations de Cohésion sociale. Étude d'impact de la politique* »[1], (voir diaporama) pour la priorité 2 (P2) par Fernanda Flacco et Béatriz Camargo. À la suite de cette présentation, les intervenantes du CRAcs ont répondu à quelques questions de précision :

- aucune différence de réponse selon le genre (homme-femme) n'a été observée, mais cela ne veut pas dire qu'il n'y en a pas. Il faut rappeler que l'échantillon était composé de 82% de femmes ;
- les difficultés à suivre les cours/causes de freins sur l'apprentissage :
  il n'y a pas eu de questions là-dessus car ce n'était pas le but de l'enquête.
  Il a fallu faire un choix. Cette enquête pourrait être approfondie avec une approche beaucoup plus qualitative ;
- l'utilisation des chèques-livres distribués aux personnes interviewées : pas de suivi sur l'utilisation ou non ;

  le risque de désirabilité sociale : toutes les recherches en sciences sociales comportent ce risque. Mais en analysant les réponses, le CRAcs a constaté que celles-ci n'étaient pas mécaniques, notamment grâce à des prétextes évoqués/des anecdotes racontées par les participant·e·s, la possibilité de ne pas répondre et le non-verbal accompagnant les réponses. Différentes précautions méthodologiques ont été mises en place pour limiter tout risque de désirabilité sociale (par exemple, attention à la formulation des questions et des options de réponse ; pré-tests réalisés auprès de quelques associations). De plus, l'analyse des données, montre une certaine différenciation dans la typologie de réponse, ce qui permet d'écarter l'hypothèse d'une désirabilité sociale importante.

La suite des travaux s'est faite en 3 ateliers :

1. Que faire des données ? Comment valoriser les résultats de cette enquête ?
   Échanges autour de la possibilité de faire un plaidoyer visant à défendre le secteur CS auprès des Politiques.
2. Échange de pratiques autour de l'évaluation formative.
3. « Appropriation » et « apprentissage du français » : échange de pratiques.

Ensuite, les pistes d'action répertoriées lors de chaque atelier ont été présentées en plénière.

1_ *https://www.cbai.be/rapport-cracs-cs-2023-complet/*

Travaux en ateliers

Atelier 1.

Que faire des données ? Comment valoriser les résultats de cette enquête ?

Échanges autour de la possibilité de faire un plaidoyer visant à défendre le secteur de la Cohésion sociale auprès des Politiques.

a) Comment valoriser cette étude auprès des apprenant·e·s ?

Trouver des moyens ludiques et/ou artistiques pour exposer les résultats au public. Par exemple, montrer les résultats en « nuage de mots » sur du papier coloré et afficher sur les vitres vers l'extérieur et intérieur.
Cela implique que les associations se réapproprient cette étude.
N.B. Pour aller plus loin dans la réflexion, le CRAcs va mettre en place un GT avec les associations qui le souhaitent.

b) Que peuvent faire les associations ?

Cette étude montre l'importance et l'utilité des associations comme ressources pour le public mais aussi comme sources de bien-être, ce qui motive les apprenant·e·s qui se sentent en confiance. Les associations sont des lieux de socialisation qui permettent au public de s'épanouir. Une idée serait d'améliorer l'aménagement des espaces conviviaux et d'adapter les moments et les lieux de pauses pour un meilleur accueil, nécessaire à l'engagement du public dans les apprentissages.

c) Quelles actions d'interpellation des Politiques ?

Plusieurs idées :

- On pourrait présenter ces données au Parlement bruxellois lors d'un « Jeudi de l'hémicycle » pour sensibiliser les politiques à nos réalités de terrain et à l'importance du secteur de la Cohésion sociale. À cette occasion, on pourrait inviter le secteur ISP, les BAPA, les agences d'intérim, l'enseignement...
- Il s'agirait de mieux faire connaître le secteur et ses difficultés (par ex : obligation de minimum 10 personnes dans les groupes).
- Les associations et LEE Bxl pourraient utiliser les données comme outils de sensibilisation des CPAS et d'Actiris qui connaissent mal notre public : créer des initiatives ludiques comme des cartes postales ou des jeux avec les réponses que les apprenant·e·s ont données ;
- On pourrait contacter les médias pour diffuser plus largement les résultats de cette enquête et faire connaître le secteur au grand public ;
- Des témoignages des apprenant·e·s pourraient être diffusés via les réseaux sociaux.

Idées de revendications

- Défrayer les apprenant·e·s en Cohésion sociale pour les aider à suivre la formation dignement car le fait d'être en formation ne change en rien leurs conditions de vie précaire (logement, revenu, santé). L'idée est de mettre en place un système de défraiement mais sans contrainte, comme c'est le cas en formation ISP.
- Diffuser le message suivant : les cours d'alpha/FLE sont un levier pour le « vivre-ensemble » et l'intégration dans la société.
- Reconnaître la formation d'alpha/FLE via un certificat reconnu (COCOF) sans obligation de résultats.
- Stabiliser les subsides et les emplois dans le secteur CS.
- Les associations rendent beaucoup de comptes aux Politiques. Il faut inverser la tendance et leur demander des comptes, par exemple sur la fermeture des guichets qui pénalise doublement les personnes en difficulté de lecture et d'écriture.
- Mise en place d'une enquête pour avoir une photographie complète de la question de l'analphabétisme en Communauté française et pour avoir une approche transversale.

Atelier 2.
Échange de pratiques sur l'évaluation formative

a) Ce qu'on entend par évaluation formative

- Moment d'échanges qui permet d'établir une relation de confiance entre le/la formateur·rice et l'apprenant.e, et assurer la stabilité du groupe.
- Moyen de rendre visible les acquis ; partir de là pour amplifier la réussite et favoriser l'estime de soi ainsi qu'un meilleur rapport au monde.
- C'est une pratique à réaliser sur le court et le long terme.
- C'est un moment de recul et de réajustement pour l'apprenant.e et pour le/la formateur·rice.
- « Formative » : la personne apprend aussi sur elle-même et sur l'évolution de ses apprentissages.

b) Les objectifs et finalités

Elle permet de :

- faire le constat des progrès déjà réalisés et de la motivation à poursuivre (vue sur un cheminement) ;
- voir ce qui a été fait et les possibilités : mesurer, objectiver le chemin/l'effort ;
- cibler ce sur quoi il faut encore avancer pour les 2 (formateur·rice et apprenant.e) ;
- voir où les compétences doivent être développées et identifier les attentes/besoins des apprenant·e·s.

c) La posture du/de la formateur·rice

- Les formateur·rice·s et apprenant·e·s sont acteur·rice·s.
- L'apprenant·e s'autoévalue en lien avec ce qui a été mis en place comme travail dans le groupe. Le/La formateur·rice accompagne et est en soutien.
- Chez les formateur·rice·s volontaires, les associations constatent des difficultés à pratiquer et systématiser l'évaluation formative.

d) La démarche

L'évaluation formative est pratiquée différemment selon chaque association ; certaines l'annoncent dès le début.

- C'est une démarche participative : il faut tenir compte des besoins et attentes des participant·e·s.
- Le public apprend, mais ensuite, il oublie. Il faut une récurrence dans l'évaluation : à tenir à jour.

e) Souhaits/perspectives

- On a parlé d'échange de pratiques entre formateur·ice·s sur l'évaluation, mais il faudrait approfondir l'idée de mettre ensemble l'échange de pratiques entre apprenant·e·s sur les outils d'évaluation qu'ils/elles utilisent. Entre différents groupes, voire entre apprenant·e·s d'associations différentes. Le public étant souvent en huis-clos, cela permettrait de briser ce mur.
- Volonté d'échanger dans la durée par rapport à ce qui fonctionne, ne pas travailler en vase clos : collaborer entre associations, parler de ce qui a fonctionné et de ce qui n'a pas fonctionné, pour s'enrichir de ses bonnes/moins bonnes expériences et de celles des autres.

Atelier 3.
Appropriation et apprentissage du français : échange de pratiques

a) Qu'est qu'une appropriation ?

Il semble qu'il y ait une diversité d'opinions sur ce qu'est une appropriation :

- Faire des sorties.
- Faire de la médiation culturelle.
- Participer à des manifestations : le groupe prend conscience des enjeux et s'approprie la langue.

- Organiser des ateliers (cuisine, arts plastiques, couture), vidéo…
- C'est une mise en situation réelle, par exemple réserver un billet de train à une borne.
- C'est être confronté à la langue française en dehors de la classe.
- L'appropriation est liée à l'axe P2 où elle doit faire partie du processus.
- La pause du matin est déjà un moment d'appropriation de la langue.

b) Comment ça se met en place dans les associations ?

- Les associations organisent des projets collectifs : sortie préparée en classe (sorties aux musées, par ex.).
- Certaines associations coopèrent avec Article 27.
- Cela implique de former les formateur·ice·s et de travailler sur la posture du/de la formateur·rice.

c) Moyens mis en œuvre

- Faire un travail en amont (permet de sécuriser le cadre), organiser l'activité et enfin discuter après l'activité.
- Organiser des ateliers durant l'année scolaire : on part de ce que les gens aiment, on essaie de les amener à une prise de conscience, mais on obtient cela que si les gens font confiance, et cela s'acquière autour de moments conviviaux.
- Faire intervenir des intervenant·e·s extérieur·e·s car les formateur·rice·s ne sont pas outillé·e·s sur toutes les thématiques.
- Importance du rôle du/de la coordinateur·rice pour amener de nouvelles propositions, car le/la formateur·rice est tellement impliqué·e dans ses cours qu'il/elle ne voit pas d'autres possibilités.

d) Questions et difficultés

- Il y a une confusion avec l'éducation permanente :
  qu'est-ce qui entre dans quoi en termes d'appropriation ?
- Comment faire le lien entre les apprentissages et l'appropriation ?
- Apprentissage et appropriation, parfois très entremêlés, où se trouve la limite entre les deux ?
  Où commence l'appropriation ?
- Est-ce cohérent de scinder l'apprentissage de l'appropriation ?
  Beaucoup d'apprenant·e·s partent de leur vécu (les gens viennent avec leur quotidien).

e) Souhaits/perspectives

- Mieux expliciter le concept « d'appropriation », non pas pour le cadenasser mais pour savoir de quoi on parle.
- Nécessité de former davantage les formateur·rice·s : établir un processus qui s'inscrit sur une longue durée (≠ formation ponctuelle).
- En tant qu'association, possibilité d'accueillir chez soi des intervenant·e·s externes (professionnel·le·s, formateur·rice·s d'autres associations). L'objectif est de pouvoir construire des activités d'appropriation plus transversales, sonder les moments d'appropriation.

Les associations sont-elles intéressé·e·s de continuer à discuter dans un GT ?

- Ça dépend : à quel rythme ? quel objectif ?
- Faire des groupes de travail qui ne réunissent que les P2 par zone.

Lire et Écrire Bruxelles

CRéDAF

Lire et Écrire Bruxelles est reconnue par la COCOF comme Centre Régional pour le Développement de l'Alphabétisation et de l'apprentissage du Français pour adultes

Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, de la Commission communautaire française, d'Actiris, de Bruxelles-Formation et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cofinancé par l'Union européenne.

Rencontres Bruxelloises Alpha FLE

Synthèse de la rencontre du 09 avril 2024

Introduction

Le 09 avril 2024, Lire et Écrire Bruxelles-CRéDAF a réuni une quarantaine de participant·e·s (associations alpha ou FLE, Coordination communale CS, LEE Bruxelles) lors de la Rencontre bruxelloise de l'alpha et du FLE – **« Les droits des personnes analphabètes ou illettrées sous l'angle de la législation anti discrimination. État des lieux et pistes d'action pour les associations »** –, en collaboration avec UNIA (Anaïs LEFRÈRE, collaboratrice au sein du Service soutien individuel, et Sébastien FRANCOIS, collaborateur au sein du Service policy & monitoring), qui, à cette occasion, a présenté la loi anti discrimination[1].

Pour avancer dans la compréhension, des échanges en trois ateliers ont suivi la présentation.

Atelier 1 :
Faire connaitre la loi anti discrimination et perspectives de signalement pour la discrimination de personnes analphabètes (animation par les collaborateurs d'UNIA)

À partir de différents cas de figure, les intervenant·e·s d'UNIA ont répondu aux questions des associations, notamment : comment savoir s'il y a ou non-discrimination ? Cela allait de l'institutrice qui imposait à une maman de garder sa fille l'après-midi pour la sieste au lieu de pouvoir la laisser à l'école maternelle… à un chercheur d'emploi illettré forcé de faire plusieurs démarches numériques pour trouver du travail.

Difficultés des intervenant·e·s sociaux.ales :

1. Sont hors mission et ne savent pas comment faire un signalement.
2. Manque de ressources pour faire le suivi d'un signalement (pas d'AS dans l'équipe).
3. Chaque situation est différente.

Pistes :

- Construire ensemble une animation pédagogique, avec UNIA.
  ⚠ Manque de ressources humaines à UNIA pour faire plein d'animations. Dès lors :
  - Rassembler énormément de public et là, UNIA peut faire l'animation.
  - Envisager l'aide des écrivain·e·s public·que·s, qui sont déjà en permanences publiques. Les former et les laisser faire (UNIA le fait déjà avec des agent·e·s immobilier·ère·s).
- Proposer des permanences physiques UNIA dans chaque commune (une fois par mois). Plus une permanence dans leurs locaux au rez-de-chaussée, visible.
- Contacter UNIA directement (que ce soit individuel ou plus structurel).
- Vérifier si le secteur cohésion sociale a un code d'accessibilité pour avoir accès gratuitement au SETIS pour l'interprétariat social.

1 Voir le diaporama en fichier joint.

Infos :

- Formulaire en ligne UNIA pour faire un signalement.
- Des indemnités sont possibles. On craint que les effets d'un signalement ne soient pas immédiats, mais il faut savoir que si on prouve qu'il y a bien eu discrimination, on peut obtenir une indemnité.
  Ex. : 6 mois de salaire d'indemnité si on prouve qu'il y a eu discrimination à l'embauche.
  Ex. : 6 mois de loyer si on prouve qu'il y a eu discrimination au logement.
- Anonymat assuré. Donc, le signalement peut se faire de façon anonyme mais UNIA a besoin des coordonnées soit de la personne victime soit du témoin (travailleur.euse d'une association ou autre).

N.B. : Il faut augmenter ces signalements pour les personnes analphabètes. Même si cela ne donne pas lieux à des indemnités et reste symbolique, cela fait la différence !

ATELIER 2 :
ENQUÊTE SUR L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES COMMUNAUX

(animation par Iria GALVÁN CASTAÑO, responsable de projets au Service recherche à Lire et Écrire Bruxelles-CRéDAF)

Iria GALVÁN CASTAÑO, du Service recherche de LEE Bxl, va réaliser une étude sur l'accessibilité des services communaux : population, état civil, les écoles, la bibliothèque, l'académie de musique... Elle travaille sur ce sujet car la commune est le premier niveau de pouvoir et les personnes ont besoin d'accéder en premier aux communes pour pouvoir accéder à d'autres démarches, services, droits.

Finalité de l'étude :

- Analyser l'accessibilité hors-ligne des services communaux bruxellois
- Vérifier si l'ordonnance « Bruxelles numérique » est appliquée par les administrations pour faire des revendications. C'est-à-dire vérifier si les communes ne proposent que le numérique aux citoyens pour accéder aux services communaux et à leurs droits.
- Comprendre aussi le phénomène de non-recours aux droits.
- Faciliter le travail de relais social : comment aider à contacter plus facilement les services communaux.

⚠ Cette étude n'est pas une sorte de fiche pédagogique sur le fonctionnement de la commune à destination des formateur·ice·s. Le Centre doc du Collectif Alpha a beaucoup de ressources, Cultures & Santé aussi. Toutefois, l'étude pourra donner une vision globale des services communaux et ainsi faciliter le travail des formateur·ice·s avec les apprenant·e·s

Le but de cet atelier est de récolter l'avis et les idées des travailleurs et travailleuses du secteur sur l'étude que LEEB va réaliser.
Pour commencer l'atelier les questions suivantes ont été posées :

1. Qu'est-ce que l'accessibilité ?
2. Quels sont les services communaux plus intéressants pour vous ? Quelles communes analyser ?Pourquoi ?
3. Pourquoi les services ne sont-ils pas toujours accessibles ?
4. Quelle est la formation de la personne derrière le guichet ?

Démarche :

- Iria va choisir certaines communes car toutes les communes ne fonctionnent pas de la même manière. Quelles communes sont les plus intéressantes pour cette étude ?

  → 5 communes où LEE Bxl a un Centre alpha + 1190 : communes avec une population souvent vulnérable ;
  → 1000 Bxl : intéressant vu leur nouveau centre administratif, sur lequel ils ont beaucoup communiqué ;
  → Saint-Josse, qui devrait avoir une meilleure accessibilité que les autres, en principe.

- Iria va rencontrer les communes, voir comment elles définissent l'accessibilité et quelle politique elles adoptent à ce sujet. Elles vont peut-être exposer des contraintes auxquelles nous ne pensons pas.
- Iria va se renseigner sur toutes les obligations des communes, notamment linguistiques.

- Se renseigner sur le paiement dans les communes où le cash n'est pas autorisé.
- Prendre en compte le facteur socioéconomique des communes dans l'analyse des résultats.
- Les services les plus concernés pour notre public : population, état civil, enseignement (école),.
- Constat : certaines personnes ont plus besoin des services de la commune que d'autres.
- On pourrait aussi partir d'une approche plus positive : qu'est-ce qui vous a aidé dans vos démarches qui ont abouti ? (exemple : avoir un·e traducteur·rice, venir accompagné d'un enfant...).
- Voir les travaux réalisés par d'autres associations, notamment :

  → Vie féminine : campagne sur le rapport des femmes avec les institutions, avec des focus groupes, ont tiré des conclusions un peu générales, le numérique est revenu aussi, mais cela se mélange, il n'y a pas que la question de la numérisation. Travail de balisage déjà fait, on pourrait s'appuyer sur ce travail.
  → Associations de lutte contre la pauvreté, ont surement des choses déjà faites.
  → CAWaB asbl (Collectif accessibilité Wallonie-Bruxelles, https://cawab.be/) fait un travail sur l'accessibilité aux interfaces numériques. LEE Wallonie aussi.
  → À Schaerbeek, un GT travaille déjà sur la question de l'accessibilité.

- Articuler l'étude avec les mobilisations à venir.

Propositions des particpant.e.s :

- Proposition qu'Iria rencontre aussi des informaticien·ne·s public·que·s, car ces dernier·ère·s récoltent pas mal de données dans leurs actions.
- Les employé·e·s communaux·ales ne sont pas formé·e·s ou sensibilisé·e·s à la problématique de notre public. Iria pourrait aussi les rencontrer pour son étude, pour comprendre comment ils voient les choses. À voir si les communes seraient d'accord.
- Elle pourrait aussi rencontrer les travailleur·euse·s des syndicats.

Demande d'iria aux associations qui le souhaitent :

- Constituer un GT afin d'avoir des moments d'échanges sur les préférences quant à la méthodologie de récolte d'informations, les suggestions, les inquiétudes, construire la grille d'analyse sur ce qu'est l'accessibilité, mettre en évidence qu'il faut travailler avec les groupes de façon plus étayée et plus concrète, créer un support pédagogique pour aider les gens à parler.
- Constituer un groupe de personnes testeuses : intéressant de proposer différentes modalités de participation des groupes.
- UNIA serait intéressée de travailler avec nous car elle pourrait recueillir des signalements.
- Les personnes intéressées pourront se manifester auprès d'Iria.

Les apprenant·e·s :

Les apprenant·e·s ont une connaissance partielle de la réalité, vivent dans une bulle, connaissent certaines choses, mais n'ont pas une vision globale des services communaux.

- L'idée est de les associer à la démarche sur l'accessibilité à la commune via le groupe-testeur, un focus groupe pour relever les services les plus sollicités et voir leurs représentations de ces services.
- Les focus groupes sont importants : des apprenant·e·s nous font remonter des problèmes mais on n'a pas toujours le temps d'en discuter lors des cours et certain·e·s ne se rendent pas compte qu'ils vivent des discriminations.
- L'idéal serait d'avoir un groupe qui a des profils différents pour avoir un regard très large. Toutefois, ne pas mélanger ces profils, sinon certain·e·s ne vont pas se sentir à leur place et ne vont pas forcément parler.
- Et après focus groupe, faire une étude à plus large spectre, un partenaire comme le CRAcs a surement de bonnes idées aussi.

ATELIER 3 :
SUITE À LA CAMPAGNE CONTRE L'ORDONNANCE « BXL NUMÉRIQUE », QUEL BILAN/QUELLES PERSPECTIVES POUR LE SECTEUR ALPHA/FLE ?

(avec Daniel FLINKER, coordinateur du Service recherche de Lire et Écrire Bruxelles

Le gouvernement bruxellois a promulgué l'ordonnance Bxl numérique pour instaurer le **« digital par défaut »**.

Qui sommes-nous ?
Nous sommes des associations et institutions bruxelloises (environ 200) issues de divers secteurs tels que les séniors, les personnes en situation de handicap, la santé, l'insertion socioprofessionnelle, l'inclusion numérique, l'alphabétisation, les syndicats, la cohésion sociale, la lutte contre la pauvreté, les droits humains, l'environnement...

Notre positionnement
Nous demandons une autre ordonnance mettant l'accent sur le contact humain afin d'assurer l'accessibilité des services d'intérêt général et d'assurer le recours à nos droits fondamentaux.

Les résultats actuels
L'ordonnance a été adoptée sans garantir la présence de guichets et de services téléphoniques.
Or, ces derniers sont de plus en plus rares voire inexistants.

Mais nous pouvons être fiers
- Nous avons vécu la puissance des mouvements collectifs.
- Nous avons contribué au débat public/citoyen sur **« la place du numérique dans la société »**.

La lutte a porté ses fruits
- Notre mouvement a fait évoluer le texte pour qu'il fasse mention des guichets et des services téléphoniques, une belle victoire !
- Nous avons remporté la bataille des idées, le ministre affirmant que l'ordonnance est désormais **« l'humain d'abord »**.

Nos défis
- Nous allons poursuivre notre lutte pour **« un accès amélioré aux droits et aux services »**.
- Relancer ensemble la campagne **« L'humain d'abord ! »**.

Nos combats
- Des guichets, des services téléphoniques accessibles et de qualité dans les services d'intérêt général.
- Un débat citoyen sur la place du numérique dans notre société.
- Un moratoire sur la numérisation des services d'intérêt général.

Stratégie
Continuer à mobiliser la population à travers des actions collectives afin de faire pression sur les décideur·euse·s politiques et les services numérisés.
Il est à noter que lors de rencontres informant de la campagne concernant **« l'humain d'abord »** avec les associations, certaines réflexions ont émergé et sont à mettre en lumière :

- Demande de guichets ouverts avec de vraies personnes, demande d'une personne à qui parler de vive voix...
  Réfléchir et veiller à mettre en place en place dans des associations un guichet pour vivre plus en adéquation avec ce que réclame la campagne ?
- Il est primordial de mobiliser des ressources pour maintenir le lien avec notre public, en vue de promouvoir l'éducation populaire. Comment pouvons-nous intégrer les associations qui ont rencontré des difficultés à mobiliser leur public en raison d'un manque de personnes ressources ?

Lire et Écrire Bruxelles
CRéDAF
Lire et Écrire Bruxelles est reconnue par la COCOF comme Centre Régional pour le Développement de l'Alphabétisation et de l'apprentissage du Français pour adultes
Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, de la Commission communautaire française, d'Actiris, de Bruxelles-Formation et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cofinancé par l'Union européenne.

Rencontres Bruxelloises Alpha FLE

Synthèse de la rencontre du 19 novembre 2024

« Quel est mon public : relève-t-il de l'ALPHA ou du FLE ? Périmètre de l'alphabétisation et nouvelle nomenclature »

Lire et Écrire Bruxelles – CRéDAF en collaboration avec Proforal asbl

Contexte

La nouvelle nomenclature « périmètre d'alphabétisation » – reprécisée en exécution du plan d'action adopté par la conférence interministérielle du 03 juin 2021 – est entrée en application depuis janvier 2023.

Rappelons que l'enjeu de la nouvelle nomenclature est d'améliorer l'orientation du public et de favoriser l'autonomisation sociale via une pédagogie appropriée. Les adultes analphabètes ne peuvent pas être orientés en FLE et vice versa, car il s'agit de pédagogies différentes.

Méthodologie

Rappel théorique :

La Rencontre bruxelloise de l'alpha et du FLE (RBA-FLE) du 19.11.2024 a réuni une cinquantaine de participant·e·s venant d'associations qui proposent des cours d'alpha et de FLE, de BAPAS, de Coordinations communales Cohésion sociale, de la COCOF et de la FWB.
À cette occasion, il a été question de rappeler que le travail autour de la nomenclature et les objectifs qui en découlent ne sont pas nouveaux dans le secteur alpha et FLE. La nomenclature a déjà fait l'objet d'analyse et de réflexions, notamment à travers :

- **l'article de Jacqueline Michaux** : Alphabétisation et enseignement du français comme langue étrangère : se différencier pour mieux collaborer[1] ;
- **le Forum Alpha et FLE :** points communs et divergences[2].

La présentation de la nouvelle nomenclature a permis de préciser les termes : Alpha-FLE-RAN (voir le schéma page suivante)[3].

1 *https://lire-et-ecrire.be/IMG/pdf/200310_article_alphabetisation_et_enseignement_du_fle.pdf*
2 Les actes du forum de Lire et Écrire Bruxelles et Proforal : *https://lire-et-ecrire.be/Forum-Alpha-et-FLE-points-communs-et-divergences-14553.*

3 Voir pour plus d'information : *https://alphabetisation-adultes.be/page-1/lalphabetisation-en-belgique-francophone.*

Nouvelle nomenclature Alpha-FLE-RAN

CHAMP DU COMITE DE PILOTAGE ALPHA

Le public **ne maitrise pas** les langages fondamentaux (lecture, écriture et calcul) et savoirs de base équivalent au CEB* dans aucune langue

Le public bénéficiaire est **francophone** :
ALPHA pour **francophone**

Le public ne maitrise pas les langages fondamentaux (lecture, écriture et calcul) et savoirs de base équivalents au CEB.

Il désire acquérir l'ensemble de ces compétences

Le public bénéficiaire est **non-francophone** :
ALPHA pour **non-francophone**

Le public a peu ou pas été scolarisé et/ou ne maitrise pas les langages fondamentaux (lecture, écriture et calcul) et les savoirs de base équivalents au CEB dans sa langue maternelle.

Il désire apprendre le français et l'ensemble des compétences de base

HORS CHAMP DU COMITE DE PILOTAGE

Le public **maitrise** les compétences de base en ce compris dans sa langue maternelle

Le public bénéficiaire est **non-francophone** :
FLE

Le public est scolarisé et/ou maitrise les langages fondamentaux et savoirs de base équivalents au CEB dans sa langue maternelle.

Il désire apprendre le français.

Le public bénéficiaire est **francophone** :
RAN

Le public maitrise les langages fondamentaux et savoirs de base équivalents au CEB mais ne maitrise pas les compétences visées au-delà.

Il désire renforcer ces compétences.

Échanges en atelier

Cette RBA-FLE a été une occasion de voir comment il était possible de faire vivre et de se réapproprier cette nouvelle nomenclature lors des travaux en ateliers sur base de 4 exemples de profils (voir ci-dessous). L'objectif est d'identifier le profil d'une personne afin de l'orienter au mieux, non seulement sur base de la scolarité, mais également en tenant compte d'autres critères tels que :

- Le parcours scolaire
  Le niveau de scolarité maximum pour l'entrée en alphabétisation est fixé au CEB (Certificat d'études de base), qui atteste l'acquisition de compétences de base en français oral et écrit et en mathématiques. Néanmoins, le critère de scolarisation est à relativiser compte tenu des différences notables entre systèmes éducatifs dans le monde et des conditions et contextes d'apprentissage des apprenant·e·s durant leur enfance.

- Le rapport à l'écrit
  Les personnes lectrices captent en permanence des informations qui leur permettent de se situer, de comprendre et d'agir dans leur environnement en s'en remettant facilement à des panneaux d'information pour se déplacer, utiliser des distributeurs (de tickets, de billets) ou des services en ligne par exemple. *A contrario*, les personnes non-lectrices n'utilisent pas – ou peu – les informations écrites qui parsèment la vie quotidienne, comme les noms de rue, les arrêts de métro ou de bus, les titres de journaux, les publicités, le courrier, les formulaires, etc. Ce rapport à l'écrit implique par ailleurs l'acquisition d'une certaine forme de symbolisation (illustrations, photos, cartes ou autres représentations du monde réel) qui n'est pas naturelle mais résulte aussi d'un apprentissage.

- Le rapport au code
  Même dans un groupe de débutants à l'oral, un·e apprenant·e scolarisé·e va souvent apprendre la nouvelle langue en comparant sa structure, sa grammaire ou son lexique avec ceux de la ou des langues qu'il·elle maîtrise. De plus, l'apprentissage cognitif principal pour la lecture est la prise de conscience des structures du langage oral (mots, syllabes, etc.). Très vite, l'apprenant·e scolarisé·e va accompagner ses apprentissages par quelques annotations, même dans sa langue d'origine, et des supports écrits. Ces stratégies d'apprentissage sont absentes chez les personnes peu ou pas scolarisées.

- Les attentes pédagogiques
  Souvent, les apprenant·e·s scolarisé·e·s ont des demandes concernant les méthodes, les programmes, les contenus (« quand va-t-on faire de la conjugaison ? ») ; ils·elles ont un rapport au savoir plus construit, connaissent leurs stratégies d'apprentissage et savent souvent en quoi consistent les programmes d'enseignement. Les apprenant·e·s non scolarisé·e·s ont des représentations aussi assez classiques de l'éducation scolaire, mais ils·elles n'ont pas d'attentes précises quant aux contenus à aborder, ni aux méthodes.

- Les besoins affectifs
  Dans le monde occidental plus que partout ailleurs, l'écrit est survalorisé. Ne pas avoir été à l'école constitue un facteur de discrimination multiple, et donc de revendication, dans la majorité des sociétés. Même si les raisons de cette absence de scolarisation sont externes à la personne (guerre, nécessité de travailler pour la famille, isolement géographique, exclusion genrée ou culturelle, etc.), elle implique en général un sentiment de frustration et de honte qui nécessite un travail de soutien et de confiance en soi tout au long de l'apprentissage.

Boubacar

Date d'arrivée en Belgique	2023
Pays d'origine	Sénégal
Date de naissance	1990
Langue maternelle	Wolof, français

Parcours scolaire

- 3ème secondaire

Rapport à l'écrit

- Utilisation de mots liens reflétant les idées et leur articulation.
- La ponctuation présente et pertinente.
- Verbes conjugués.
- Orthographe correcte de la plupart des mots.
- Lecture lente (temps de lecture) mais compréhension des informations pertinentes.

Difficultés rencontrées au quotidien

Difficulté à réussir les tests pour rentrer en formation qualifiante.

Orientation en Remise à niveau (RAN) :

Sur base de ces informations, vu sa scolarité jusqu'en 3e secondaire, Boubacar a *de facto* un bon rapport à l'écrit (il identifie dans son environnement les indices écrits et sait ce qu'ils signifient) et un bon rapport au code (il connaît la structure du langage écrit et les règles d'accord même s'il ne les maitrise pas toutes).

Il a des attentes pédagogiques vu son projet de réussir les tests d'entrée en formation qualifiante (il identifie sans doute ses difficultés et ses besoins de remédiation). Il dispose probablement d'une motivation intrinsèque pour s'inscrire en formation qualifiante en identifiant ses atouts et ses points faibles.

Il aura probablement besoin d'être soutenu dans ses apprentissages, comme toute personne lambda qui s'inscrit en formation.

Khadija

Date d'arrivée en Belgique 2014
Pays d'origine Syrie
Date de naissance 1996
Langue maternelle Arabe

Parcours scolaire
- 4 années (primaire)

Rapport à l'écrit
- Aucune connaissance de l'alphabet latin.
- Traits grossiers.
- Ne maîtrise pas la cursive.
- Capable de recopier ses coordonnées à l'aide d'un support (courrier).

Difficultés rencontrées au quotidien

Difficulté à s'exprimer en français.

Orientation en alphabétisation pour non francophones :

Sur base de ces informations, vu sa scolarité jusqu'en 4e primaire, Khadija serait orientée vers un groupe d'alphabétisation pour non francophones. Son rapport à l'écrit est probablement peu assuré (les indices écrits de l'environnement portent sans doute peu de signification) et son rapport au code doit être balbutiant, elle n'a pas encore de connaissance fine du code écrit qui lui permettrait de faire des liens entre la grammaire arabe et française.

Elle a certainement des attentes qui motivent son inscription au cours mais elle n'a probablement pas d'attentes pédagogiques concernant les méthodes d'apprentissage qui lui conviennent ou de contenu à apprendre. Rencontrant des difficultés à s'exprimer en français, elle devra d'abord suivre un cours d'oral avant d'entamer l'apprentissage de la lecture/écriture, le chemin risque d'être long.

Le·la formateur·rice devra donc la soutenir tout au long de ce processus pour éviter qu'elle intègre ses difficultés comme venant d'une absence de capacité personnelle, ces dernières étant dues à la complexité des apprentissages à réaliser.

Noor

Date d'arrivée en Belgique	2020
Pays d'origine	Afghanistan
Date de naissance	2000
Langue maternelle	Pashto, farsi

Parcours scolaire

- 3 années primaires (Afghanistan)
- 1 année DASPA
- 4ème secondaire professionnelle (Belgique)

Rapport à l'écrit

- Connaissance de l'alphabet latin.
- Maîtrise de la cursive.
- Capable de lire un texte court et en résumer le contenu.
- Écrit correctement et de mémoire ses coordonnées.

Difficultés rencontrées au quotidien

Aucune difficulté à s'exprimer oralement en français.

Orientation en Alphabétisation pour francophones :

Sur base de ces informations, vu sa scolarité, Noor serait orientée vers un groupe d'alphabétisation pour francophones. Son passage en DASPA et en 4e professionnelle lui ont permis d'acquérir une très bonne connaissance du français oral mais son écrit reste débutant : elle peut seulement écrire de mémoire ses coordonnés et son niveau de lecture est encore assez limité.

Sa connaissance de l'écrit lui permet sans doute de reconnaître dans un texte court des indices signifiant qui lui permettent de le résumer. Sa connaissance du code écrit (syntaxe, grammaire et conjugaison) est sans doute à travailler et à consolider.

Vu son parcours scolaire, il n'est pas certain qu'elle ait pu identifier ses stratégies d'apprentissage et ses besoins affectifs d'accompagnement seront sans doute important tout au long de l'apprentissage de l'écrit.

Youssef

Date d'arrivée en Belgique	janvier 2024
Pays d'origine	Maroc
Date de naissance	1999
Langue maternelle	Arabe

Parcours scolaire

- 6 années de primaire
- 2 années de secondaires

Rapport à l'écrit

- Écriture fluide en langue maternelle.
- Aucune connaissance de l'alphabet latin.
- Traits graphiques grossiers.
- Ne maîtrise pas la cursive.
- Déchiffre un flyer informatif en français.
- Difficulté à lire un document manuscrit en français.

Difficultés rencontrées au quotidien

Aucune connaissance orale du français.
Entretien réalisé via Google Translate.

Orientation en FLE :

Sur base de ces informations, vu sa scolarité et ses compétences, Youssef serait orienté vers un groupe FLE.
Il a une écriture fluide dans sa langue maternelle, on peut donc tabler sur un bon rapport à l'écrit et au code en arabe. Il pourra donc s'appuyer sur ses compétences pour les transférer en français.

Il aura probablement des attentes pédagogiques précises en termes de structures de la langue et de la syntaxe. Ayant acquis une langue au niveau formel, sans doute est-il confiant en ses capacité d'apprentissage d'une nouvelle langue.

Constats et questionnements à la suite du partage des travaux en ateliers

Le partage des travaux des sous-groupes **en plénière** a mis en évidence quelques constats et questionnements :

- Une personne qui finit son parcours en alpha ne sera pas orientée en FLE.
  Ses connaissances du code et de l'écrit sont différentes d'une personne qui a été scolarisée dans sa langue maternelle. Un parcours en RAN peut être envisagé mais les tests d'entrée sont souvent très (trop) complexes.

- Manque de répertoires d'associations qui organisent des groupes FLE qui n'ont pas d'alphabet latin.

- Nécessité de faire passer un test de niveau pour mieux orienter le public, que ce soit en alpha ou en FLE[4].

- Difficulté à vérifier l'acquisition des compétences de base dans la langue maternelle.
  Quelques pistes :
  - Il existe des formulaires que l'on peut compléter dans sa langue maternelle, on pourrait s'en servir
  - Observer si l'écriture et la lecture sont fluides.
  - Observer comment la personne tient un stylo, si elle est à l'aise avec le recopiage.
  - Si elle a été scolarisée, elle recopie sans trop devoir être fixé sur le modèle.

Au niveau de la composition des groupes, il n'y a pas deux filières en alpha, francophone et non francophone. En effet, sur base du positionnement linguistique, les apprenant·e·s en alphabétisation peuvent se retrouver ensemble (francophones et non francophones) dans les groupes de lecture et d'écriture à partir d'un certain niveau à l'oral.

Conclusion

L'enjeu de cette Rencontre bruxelloise de l'alpha et du FLE était d'aborder plus finement les différences entre le public alpha et FLE au-delà du critère unique du niveau de scolarité. Ces deux publics ont des spécificités propres qui vont nécessiter des approches pédagogiques différentes. Nous avons donc mis en évidence des critères qui peuvent nous aider à les accompagner de façon plus efficace.

Lire et Écrire Bruxelles et Proforal asbl espèrent que ces critères permettront de mieux accompagner les publics alpha et FLE et de leur proposer des dispositifs distincts.

4 *Le test de Lire et Écrire Bruxelles pour le positionnement en alpha est disponible en accédant à ce lien.*
Quant à celui concernant le FLE, il est en cours d'élaboration.

Lire et Ecrire
Bruxelles

Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale,
de la Commission communautaire française, d'Actiris, de Bruxelles Formation,
et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cofinancé par l'Union européenne.

www.lire-et-ecrire.be/bruxelles